

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉBATS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE

COMPTE RENDU INTÉGRAL DES SÉANCES

Abonnements à l'Édition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE : FRANCE ET OUTRE-MER : 22 F ; ÉTRANGER : 40 F
(Compte chèque postal : 9063-13, Paris.)

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE
aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION
26, RUE DESAIX, PARIS 15^e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE
AJOUTER 0,20 F

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958 2^e Législature

1^{re} SESSION ORDINAIRE DE 1964-1965

COMPTE RENDU INTÉGRAL — 70^e SEANCE

1^{re} Séance du Mercredi 2 Décembre 1964.

SOMMAIRE

1. — Nomination d'un membre de commission (p. 5765).
2. — Equipements militaires. — Suite de la discussion, après déclaration d'urgence, d'un projet de loi de programme (p. 5766).
Discussion générale (suite).
MM. Montalat, Palewski, ministre d'Etat chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales ; Mitterrand, Sanguinetti, rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale, Bosson, Chérasse, Billotte, Abelin.
M. Pompidou, Premier ministre.
M. Vial-Massat.
M. Hubert Germain, rapporteur de la commission des finances.
Renvoi de la suite du débat.
3. — Fait personnel (p. 5785).
MM. Pasquini, Mitterrand.
4. — Ordre du jour (p. 5786).

* (2 f.)

PRESIDENCE DE M. RAYMOND SCHMITTEIN,
vice-président.

La séance est ouverte à quinze heures.

M. le président. La séance est ouverte.

— 1 —

NOMINATION D'UN MEMBRE DE COMMISSION

M. le président. Le groupe de l'Union pour la Nouvelle République-Union démocratique du travail a désigné M. Duviillard pour siéger à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

Cette candidature a été affichée et publiée.

Elle sera considérée comme ratifiée et la nomination prendra effet à l'expiration du délai d'une heure suivant le présent avis, sauf opposition signée par trente députés au moins et formulée avant l'expiration de ce délai.

— 2 —

EQUIPEMENTS MILITAIRES

Suite de la discussion, après déclaration d'urgence, d'un projet de loi de programme.

M. le président. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion, après déclaration d'urgence, du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires (n^{os} 1155, 1195, 1192 et 1196).

Hier soir, l'Assemblée a commencé d'entendre les orateurs inscrits.

Dans la suite de la discussion générale, la parole est à M. Montalat. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Jean Montalat. Monsieur le ministre des armées, mes chers collègues, quelle que soit notre opinion sur le projet de loi de programme militaire, il nous faut aborder ce débat sans passion et essayer de faire preuve d'objectivité.

Il est objectif de rappeler que, durant les dernières années de la IV^e République, la commission de la défense nationale — et souvent par ma voix — avait incité vigoureusement le gouvernement à procéder à des expériences qui pouvaient aboutir à la fission atomique.

Certes, nous travaillions dans la nuit et nous n'avions à ce moment-là aucune notion de ce que pouvait être une force de frappe, mais il convenait, pensions-nous, que la France démontrât à ses alliés et au monde qu'elle était capable de provoquer la fission atomique. Notre conviction s'appuyait sur celle d'un certain nombre de savants et de chercheurs de l'époque, qui reconnaissaient qu'il y avait, à ce moment-là, un tronc commun dans les recherches civiles et militaires.

Mais nos plaidoiries sont restées lettre morte et le chef de l'Etat a pu dire que c'étaient là de discrets travaux.

Reconnaissez cependant, monsieur le ministre, qu'il n'y a pas de commune mesure entre ces discrets travaux et la loi de programme que vous nous proposez et qui tend à réaliser une force de frappe nationale à coups de milliards.

Il s'agit pour nous, aujourd'hui, de savoir si cette force de frappe est efficace et si elle est justifiée, du point de vue national et international, au point d'entraîner l'assentiment de l'ensemble des Français.

Certes, le Gouvernement n'a pas l'intention de se doter d'une force atomique majeure, à l'image de celle de la Russie soviétique ou des Etats-Unis d'Amérique, et il s'en tient à une force de frappe mineure, dite de dissuasion proportionnelle.

Mais, même pour constituer une force de frappe mineure, il faut disposer de bombes, d'un vecteur pour transporter la bombe et d'une infrastructure de radars de guidage et de repérage.

La bombe nous est fournie par le plutonium. Nous fabriquons — les rapporteurs l'ont souligné — des bombes A d'une puissance de 60 kilotonnes, équivalent à trois fois la puissance de la bombe d'Hiroshima. Mais ces bombes sont aujourd'hui surclassées par la bombe H, qui est à base de lithium et des deux isotopes de l'hydrogène, le deutérium et le tritium, lesquels entrent en fusion à la suite de l'explosion d'une bombe atomique à base d'uranium enrichi.

Il nous faut donc, pour fabriquer une bombe à hydrogène, du lithium, du deutérium, du tritium et de l'uranium 235 enrichi. Celui-ci nous sera fourni en 1968 par le dernier étage de Pierrelatte, ainsi que l'a précisé devant la commission M. Galet, directeur de l'usine. Quant aux trois autres éléments, il nous faudra construire des installations pour les obtenir.

Je disais que la bombe H avait une puissance illimitée, d'autant plus illimitée que les techniciens la perfectionnent sans cesse.

Ils l'ont entourée d'un manteau d'uranium 238 qui, au moment de l'explosion, double sa puissance. C'est ainsi que les Russes sont arrivés à fabriquer des bombes de vingt, trente, cinquante et cent mégatonnes, dont une copieuse littérature nous décrit les effets apocalyptiques. On cite l'exemple d'une bombe de cinq mégatonnes qui, éclatant à la verticale de Notre-Dame de Paris, provoquerait une chaleur de plusieurs millions de degrés sur l'ensemble de la capitale, laquelle serait rasée à vingt kilomètres à la ronde.

Quant aux effets des retombées radioactives, ils sont à la mesure des perfectionnements que les techniciens apportent aux bombes. Si vous voulez des bombes sales, disent-ils, entourez-les d'un manteau d'uranium 238 ; si vous voulez une bombe

propre, enlevez le manteau ; si vous voulez une bombe aussi sale que possible, mettez un manteau de cobalt !

Les expériences ont prouvé qu'à 550 kilomètres du lieu d'explosion d'une bombe de vingt mégatonnes entourée d'un manteau de cobalt, les personnes exposées reçoivent une radiation de 450 roentgen et meurent dans les semaines ou les mois qui suivent. Si bien qu'on frémît à l'idée des ravages que pourrait causer une bombe de cent mégatonnes à manteau de cobalt.

Mais Nikita Khrouchtchev disait : « Où peut-on faire exploser en Europe une telle bombe sans nuire autant à nos amis qu'à nos ennemis ? »

Et on comprend Einstein, père spirituel de la science atomique, lorsqu'il écrivait : « L'humanité glisse vers une catastrophe inouïe ; le moment venu, je hurlerai de toutes mes forces ». (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du rassemblement démocratique et du centre démocratique.)

C'est pourquoi nous regrettons que la France soit aujourd'hui la seule grande puissance, avec la Chine communiste, à ne pas avoir signé les accords de Moscou. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Certes, ce ne sont pas là des accords de désarmement atomique puisqu'ils consacrent un peu la supériorité des deux Grands, mais ils marquent une étape importante vers la paix parce que c'est la première fois que les deux Grands ont consenti à se réunir et à signer un accord sur l'armement atomique. Ce n'est pas un accord de désarmement atomique, mais c'est un accord de désarmement psychologique. Ce n'est pas peu de chose et c'est par là qu'il faut commencer. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du rassemblement démocratique et du centre démocratique.)

Mais la possession d'une bombe atomique ne suffit pas pour définir une puissance nucléaire. Il faut également posséder le vecteur capable de la porter. Or le vecteur de notre première génération est encore le Mirage IV.

Certes, il a été souvent question du Mirage IV dans cette enceinte et, à maintes reprises, j'ai eu l'occasion de dire ce que mes amis et moi-même nous pensions de cet appareil. Ses qualités intrinsèques en font un avion de classe internationale, mais nous pensons aujourd'hui, plus que jamais — et nous avons fait des adeptes — que le Mirage IV n'est ni qualifié, ni efficace pour remplir la mission qu'on veut lui confier.

N'oublions pas que les Russes, plus encore que les Américains, se sont préoccupés de la lutte anti-engins. Il y a longtemps que le maréchal Malinowski, au vingt-deuxième congrès du parti communiste, a annoncé que l'Union soviétique avait mis au point la fusée anti-missiles.

Ce qui est sûr, c'est que les Russes possèdent le SM 2, qui est efficace contre les avions du type Mirage IV. Nos amis américains en ont déjà éprouvé l'efficacité au moment de l'affaire de l'U 2 ou lors des incidents de Cuba. C'est pourquoi je crois qu'aujourd'hui un avion du type Mirage IV ou U 2 ne peut plus survoler l'U. R. S. S. à haute altitude.

Du reste, on a prévu l'utilisation du Mirage IV en rase-mottes, c'est-à-dire à cent mètres de hauteur. Mais, à une si basse altitude, la vitesse de l'appareil diminue de moitié, sa consommation en essence augmente et son pilotage devient plus difficile. En est-il pour autant invulnérable ? Non, car à en croire les experts américains, et toujours en vertu de la loi de l'arme et de la parade, les Soviétiques ont mis au point un anti-engins, le SM 3, très efficace contre des vols de cette nature.

Si bien qu'on peut dire que, quelles que soient ses qualités, le Mirage IV est d'ores et déjà un vecteur atomique démodé, alors que sa fabrication en série ne fait que commencer. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du rassemblement démocratique et du centre démocratique.)

Le vecteur de notre deuxième génération, c'est le sous-marin. Certes, il est plus invulnérable que l'avion. Mais sa navigation et le tir des fusées sous-marines posent des problèmes que les Américains ont mis des années à résoudre.

Supposons toutefois que nos techniciens surmontent ces difficultés, sans donner trop de traces à notre ministre des finances. Ainsi, en 1970, nous posséderons un sous-marin, nous en aurons trois en 1973-1974. Il s'agit de savoir si, dans une dizaine d'années, ces sous-marins seront toujours aussi invulnérables qu'aujourd'hui. (Très bien ! très bien ! sur les bancs du groupe socialiste.)

Déjà les Américains se préoccupent de cette invulnérabilité et ils ont découvert que leurs sous-marins posaient un certain nombre de sujétions. C'est pourquoi, désormais, leurs sous-marins seront équipés d'un système de guidage par inertie, recalé périodiquement sur un point fourni par un réseau de satellites.

Le problème, pour nous, est de savoir si, en 1973-1974, nos sous-marins disposeront d'un réseau de satellites ou s'ils seront toujours obligés de se guider sur les étoiles.

Au moment où Mariner IV fonce vers la planète Mars, où les Vostocks tournent autour de la terre à 30.000 kilomètres à l'heure, notre vecteur atomique est un avion qu'il faut ravitailler en vol si l'on veut qu'il accomplisse sa mission. Dans une dizaine d'années, lorsque nous disposerons de trois sous-marins, tout laisse à penser, d'après la visite récente que nous avons faite à Cap-Kennedy, où nous avons vu la fusée Saturne, que les Américains et les Russes auront alumni et seront partis à la conquête d'une nouvelle planète. Notre retard technique sera donc aussi flagrant qu'aujourd'hui.

En vérité, nous sommes capables de fabriquer des bombes valables, mais nous avons pris un tel retard il y a quinze ou vingt ans sur les États-Unis et sur les Russes...

M. Albert Bignon. A qui la faute ? (Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Jean Montalat. ... que nous ne pourrions pas rattraper ce retard initial, non parce que nous n'avons pas les qualités ni l'intelligence nécessaires, mais tout simplement parce que nous n'avons pas, du point de vue financier, technologique et scientifique, la dimension voulue. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du rassemblement démocratique et du centre démocratique.)

Nous pouvons fabriquer, seuls, un avion Caravelle, mais non un avion Concorde, et, seuls face aux géants, nous ne pourrions pas gagner cette course infernale dans laquelle nous nous sommes engagés. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

M. Edmond Bricout. Il n'y aurait donc plus qu'à se mettre à genoux ?

M. Jean Montalat. Et puis, mes chers collègues, il est un autre facteur important : c'est le guidage, c'est l'alerte, c'est la détection.

En effet, dans une guerre atomique, tout se joue à une minute près. Or on nous parle de force nucléaire indépendante, alors que, pour l'essentiel de notre alerte, de notre guidage et de notre repérage, nous dépendons de l'infrastructure de l'O. T. A. N., ce qui prouve qu'un peu d'indépendance éloigne de l'alliance atlantique, mais que beaucoup d'indépendance y ramène. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du rassemblement démocratique et du centre démocratique.)

Le projet de loi de programme prévoit aussi la constitution de forces conventionnelles, notamment de cinq divisions dites mécanisées, d'une division légère d'intervention outre-mer et d'une défense opérationnelle du territoire. Or, monsieur le ministre, vous n'avez jamais cessé de nous dire que l'arme blindée coûtait plus cher que l'arme nucléaire. La question qui se pose pour nous est donc de savoir s'il nous sera possible, étant donné le plafond financier qui nous est imposé, de mener de front l'équipement de ces divisions mécanisées et la constitution de l'arme nucléaire.

Déjà, nous avons dû faire des options assez importantes avant le dépôt du projet de loi de programme. Il est permis de se demander, avec M. Le Theule, rapporteur, si nous ne serons pas contraints d'en faire d'autres au cours des prochaines années. Certains parlent de compromis, mais les compromis sont dangereux. En effet, au-dessous d'un niveau minimum d'équipement, les unités ne sont plus opérationnelles et nous aurons ainsi gaspillé l'argent que nous aurons dépensé alors. Cela est encore plus certain pour l'arme nucléaire : il serait inutile de posséder des Mirage IV, équipés de leur bombe au sol, si leur environnement n'est pas assuré, s'ils ne sont pas protégés et ne disposent pas d'un système radar, si les équipages ne peuvent pas s'entraîner normalement et si l'on ne peut organiser l'alerte permanente en vol. Il en est de même pour les sous-marins.

Je crains donc que pour nous maintenir à l'intérieur d'une enveloppe financière donnée, nous ne soyons amenés à des compromis et obligés de choisir entre une armée fondée sur l'atome et une armée basée sur le char, ou bien si de compromis en compromis nous n'aurons pas ni l'une ni l'autre, sinon une armée capable d'épater les foules le jour du 14 juillet ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du rassemblement démocratique et du centre démocratique.)

Mais n'est-il pas imprudent, monsieur le ministre des armées, de déclarer que l'arme blindée coûte plus cher que l'arme nucléaire ? Avec l'atome, nous pénétrons dans un monde qui, par bien des côtés, nous est inconnu. Les ordres de grandeur qui le caractérisent, a dit Bernard Goldschmidt, et les conséquences auxquelles ils peuvent aboutir ne sont pas à l'échelle humaine.

Vous avez eu tort hier de vous gausser de l'exemple de Pierrelatte, car c'est un exemple valable. J'ai relevé dans les débats du Sénat du 16 juillet 1957 que le secrétaire d'Etat aux affaires atomiques de l'époque préconisait la création d'une usine de séparation des isotopes, ce qui devait entraîner, au dire de ses techniciens, une dépense de 40 milliards d'anciens francs. En 1960-1961, nous étions déjà à 200 milliards et aujourd'hui nous avons franchi le cap des 500 milliards d'anciens francs. En 1967, lorsque nous en serons au dernier étage de Pierrelatte, l'addition sera certainement plus importante, encore que, je vous le concède, monsieur le ministre de la recherche scientifique, nous ayons eu moins d'aïeas au cours de ces trois dernières années.

Nous avons par conséquent consenti un très gros effort pour créer l'usine de Pierrelatte. Au point de vue du génie civil, cette réalisation est certainement l'une de nos plus grandes œuvres. C'est justement pourquoi nous devons en tirer la leçon : quelle que soit la valeur de cette usine sur le plan du génie civil, on constate, si on la compare aux usines américaines, qu'elle est dix fois, vingt fois même, moins importante, de telle sorte que l'uranium 235 fabriqué à Pierrelatte revient dix ou douze fois plus cher que l'uranium américain, et cela parce que nous n'avons pas, je pense, dans ce domaine, la dimension nécessaire. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Je vous mets également en garde contre un autre fait. Tout à l'heure, nous avons parlé d'une bombe à hydrogène et nous avons dit qu'il fallait fabriquer du lithium, du tritium, du deutérium. Cela exige des installations modernes qui font appel à des techniques nouvelles. Je sais qu'elles sont plus faciles à définir que l'usine de séparation des isotopes et que les difficultés sont beaucoup moins grandes ; cela aussi je vous le concède. Mais nous entrons là encore dans un monde inconnu. Il n'est pas certain que l'enveloppe financière des 100 milliards soit respectée. Nous pouvons évidemment avoir des surprises.

M. Henri Karcher. C'est ce que l'on appelle la recherche scientifique.

M. Jean Montalat. Il est des difficultés qui naissent de la nature des choses. Par exemple, monsieur le ministre de la recherche scientifique, nous savons que 60 p. 100 du budget du commissariat à l'énergie atomique sont réservés aux fabrications militaires et il nous est difficile de faire la part des recherches civiles et des recherches militaires.

M. Gaston Palewski, ministre d'Etat chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales. Monsieur Montalat, me permettez-vous de vous interrompre ?

M. Jean Montalat. Volontiers, monsieur le ministre.

M. le président. La parole est à M. le ministre d'Etat, avec l'autorisation de l'orateur.

M. le ministre d'Etat chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales. Je voudrais d'abord vous répondre à propos de l'usine de Pierrelatte.

Vous le savez, c'est un sujet qui nous est commun, car n'est-ce pas le gouvernement de M. Guy Mollet qui, dans un protocole dont nous n'avons pas perdu le souvenir, a décidé la création de l'usine de Pierrelatte ? (Très bien ! très bien ! sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

Pourquoi a-t-il pris cette décision ?

M. Jean Montalat. Lisez sa déclaration ministérielle : pour des applications pacifiques ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du rassemblement démocratique et du centre démocratique.)

M. le ministre d'Etat chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales. Pourquoi un protocole est-il intervenu entre le ministre de la défense nationale d'alors et le secrétaire d'Etat à l'énergie atomique, M. Guille ? Pour des applications pacifiques, dites-vous ! Ce protocole avec le ministre de la défense nationale de l'époque...

M. Jean Montalat. Ce ministre, c'était M. Chaban-Delmas, maintenant président de notre Assemblée ! (Rires et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du rassemblement démocratique et du centre démocratique.)

M. le ministre d'Etat chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales. Vous m'étonnez. Mais vous avez eu raison de choisir un gaulliste comme ministre de la défense nationale ! (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

Je répète : pourquoi le gouvernement de M. Guy Mollet avait-il décidé de faire l'usine de Pierrelatte ?

M. Jean Montalat. Encore une fois, pour des réalisations pacifiques !

M. le ministre d'Etat chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales. Monsieur Montalat, l'honneur de cette tribune, c'est qu'on vienne y dire la vérité ! La raison pour laquelle un protocole est intervenu entre le ministre de la défense nationale d'alors et le secrétaire d'Etat à l'énergie atomique, c'est précisément qu'il était nécessaire de fabriquer de l'uranium enrichi pour les besoins de la défense nationale.

En effet, M. Guy Mollet, après avoir voulu abandonner la préparation de la bombe atomique et devant le hurvari que cet abandon avait provoqué contre son gouvernement, fut obligé de revenir sur cette décision : c'est ainsi que l'usine de Pierrelatte fut décidée. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Pourquoi cette usine a-t-elle dû être conçue à la dimension française et dans le cadre français ? Parce qu'ayant demandé à nos partenaires européens de construire avec eux une usine de séparation isotopique européenne, ceux-ci s'y sont refusés. C'est ainsi que cette usine a été construite dans le seul cadre français. Je défie que l'on vienne contredire cette affirmation car, tout cela, c'est de l'histoire. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T. — Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Vous déclarez d'autre part que, dans le budget de l'énergie atomique, la part des fabrications militaires est plus grande que celle des fabrications civiles. Le budget du commissariat à l'énergie atomique, qui est un budget des services du Premier ministre, est strictement civil. Certes, des transferts sont effectués par le ministère des armées parce que le commissariat est fournisseur de celui-ci pour les fabrications atomiques à destination militaire, mais cela n'a aucun effet sur le budget civil. Or, grâce à ce budget civil, le commissariat va pouvoir répondre à l'augmentation des besoins énergétiques du pays par la création des centrales nucléaires destinées à fournir du courant électrique et qui seront prévues au V^e plan. Je vous remercie, monsieur Montalat, de m'avoir donné l'occasion d'apporter cette précision. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

M. Jean Montalat. Monsieur le ministre, si j'ai fait cette remarque au sujet de Pierrelatte et de ses dimensions, c'est parce qu'elle est conforme à la conclusion du discours que j'ai l'honneur de prononcer devant l'Assemblée nationale.

En effet, que ce soit dans le domaine économique, dans le domaine militaire ou plus particulièrement dans le domaine atomique, je dis que la France a la qualité nécessaire, mais non les dimensions.

Or si nous devons multiplier par dix l'installation d'une usine de la dimension de Pierrelatte, dont nous venons de voir qu'elle va nous coûter six cent à sept cent milliards de francs, ce qui représente un réel effort de la part de notre pays, jamais la France ne pourrait y faire face. C'est une des raisons pour lesquelles elle doit se porter à la dimension de l'Europe et ce sera du reste l'une de mes conclusions. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du rassemblement démocratique et du centre démocratique.*)

Mais je reviens aux problèmes purement militaires. Mesdames, messieurs, j'ai évoqué devant vous le vecteur avion et le vecteur sous-marin, mais j'ai volontairement omis le vecteur fusée. Pourquoi ? Parce que c'est dans ce domaine que nous sommes le plus loin du but, techniquement et financièrement. A cet égard d'ailleurs, nos alliés anglo-saxons ont connu les plus grands déboires et si les Américains ont réussi à surmonter ces difficultés c'est certainement grâce à leur puissance technologique et financière qui est considérable. Les Anglais eux, permettez-moi cette expression, ont dû, dans cette course atomique, déclarer forfait.

Monsieur le ministre des armées, vous nous avez hier parlé des effectifs et vous avez beaucoup tablé sur les réductions qui résulteront de la modernisation de nos armées. Il est certain que l'arrivée des classes pleines et que la révolution militaire qui a été amorcée par la loi de programme, révolution qui donne un caractère technique à nos armées, nous obligeront à limiter le nombre des recrues entrant dans nos casernes. Mais qu'on ne se hâte pas de conclure qu'il en résultera des économies. On sait qu'au fil des années le matériel mis à la disposition de nos armées — et j'enregistre votre signe d'assentiment, monsieur le ministre — sera de plus en plus compliqué au point de vue scientifique. Nous aurons donc besoin d'hommes de plus en plus qualifiés, même souvent très hautement qualifiés. Il

est évident qu'ils nous reviendront beaucoup plus cher que des soldats du contingent.

Par ailleurs, je vous rappelle ce que je vous ai déjà dit à l'occasion du budget militaire. Le domaine atomique est un domaine incompressible. Vous pourrez à tout moment diminuer un budget de fabrication de chars, de fabrication d'avions ou de fabrication de camions, mais vous ne pourrez pas compresser un budget atomique. Lorsque, par exemple, vous serez engagés dans une usine de fabrication de deutérium, de tritium ou de lithium, même si vous êtes conduits à dépasser les 100 milliards de francs de l'enveloppe financière qui vous est fixée, vous serez obligés de poursuivre votre effort jusqu'au bout, sinon toutes les dépenses que vous aurez faites n'auront été que gaspillage.

C'est un peu en raison de ces considérations que M. Tricot, par ailleurs favorable à l'arme atomique et qui est, je crois, un de vos collaborateurs, a pu écrire qu'en prenant la responsabilité d'une telle politique, on prenait aussi la responsabilité d'assumer des risques financiers extrêmement sérieux.

Je voudrais également tenter de répondre à certains porte-parole du Gouvernement qui chaque dimanche affirment que la recherche scientifique est favorisée par les crédits de la force de frappe puisque ces énormes crédits ont des applications civiles. C'est le cas pour l'électronique qui travaille, il est vrai, à 70 ou 80 p. 100 pour l'armée, pour la métallurgie de l'uranium naturel qui nous a donné des satisfactions, pour l'obtention du graphite nucléairement pur ou des éléments comme le zirconium ou le béryllium.

Il est certain aussi que nous avons fait des progrès dans la technique du vide. Mais ces bénéfices sont-ils à la mesure de l'énormité des dépenses que nous avons consenties en faveur de la force de frappe ? Absolument pas !

En effet, à côté de ces quelques résultats utiles, nous en avons eu beaucoup plus d'autres qui n'ont aucune application civile. A Pierrelatte même, par exemple, ces compresseurs et ces fameuses barrières de porcelaine qui nous ont coûté si cher n'auront pas d'application civile. De même, ces usines de tritium, de lithium, de deutérium que nous allons construire auront-elles des applications pratiques ? Je ne le crois pas.

Bien mieux, nous avons été parfois obligés, pour rester dans le domaine atomique militaire, de procéder à des options qui ont été préjudiciables à l'industrie atomique civile. C'est le cas de Rapsodie. Cette pile surrégénératrice est une réalisation d'avant-garde. Il est certain que si nous avons poussé nos efforts à fond dans la voie de Rapsodie, nous aurions pu retrouver une partie du crédit que nous avons au moment de l'équipe Joliot-Curie.

Pourquoi n'avons-nous pu pousser nos efforts dans cette voie ? Parce que nous avons manqué de chercheurs, de crédits et surtout de moyens industriels. Ces crédits, ces moyens, ces chercheurs étaient mobilisés pour d'autres tâches et, en particulier, pour Pierrelatte. D'où la conclusion : il nous est impossible de poursuivre à fond à la fois la voie Pierrelatte et celle de Rapsodie.

Je ne crois pas qu'aujourd'hui les recherches relatives à la domestication de l'énergie atomique passent par les recherches dans le domaine militaire. Le Canada nous en donne un exemple, lui qui ne s'est jamais préoccupé de buts militaires atomiques et qui pourtant possède une technologie atomique aussi poussée que celles des Grands.

De toute façon, il n'est pas bon pour un pays comme la France que la recherche scientifique soit dominée par les militaires. Ce n'est pas leur affaire. L'autorité militaire prend une part trop prépondérante dans l'organisation des programmes scientifiques ; elle a tendance — et c'est normal de sa part — à les canaliser vers des fins trop exclusivement militaires, c'est-à-dire à négliger quelque peu la recherche scientifique, la recherche fondamentale. Et M. Goldschmidt a raison de craindre que les dépassements de crédits de la recherche à des fins militaires ne finissent par nuire aux crédits affectés à la recherche civile. La recherche scientifique doit être libre, objective. Elle ne s'accommode pas du secret militaire. Vraiment, je ne crois pas qu'il soit raisonnable d'invoquer, pour justifier les dépenses pour la force de frappe, le stimulant que ces dépenses créent pour la recherche scientifique.

Les dépenses pour la force de frappe peuvent se justifier de deux façons : en raison de l'efficacité stratégique de celle-ci ou en raison de son utilité politique. Pour nous rendre compte de cette efficacité, je ne connais pas de meilleur moyen que de comparer notre force de frappe aux deux forces majeures qui sont celles de la Russie soviétique et des Etats-Unis d'Amérique.

La Russie soviétique est — vous l'avez affirmé, monsieur Sanguinetti, dans votre rapport à cette tribune — hypothétiquement et éventuellement le seul adversaire atomique que nous pouvons avoir en Europe.

M. Alexandre Sanguinetti, rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale et des forces armées. Je me suis borné à rappeler que telle était l'hypothèse de l'O. T. A. N. et de l'alliance atlantique.

M. Jean Montalat. Or la Russie soviétique, qui possède les fusées les plus rapides et les plus puissantes du monde, fabrique des bombes de 50 et 100 mégatonnes qui, en dix minutes, pourraient anéantir toute vie animale et végétale sur le sol de France.

De l'autre côté, il y a la puissance américaine, que plusieurs d'entre nous ont mesurée au cours des visites que nous avons faites aux Etats-Unis. Ceux d'entre nous qui faisaient partie de la délégation de l'O. T. A. N. et qui ont visité le cerveau atomique du monde libre au Nebraska, se souviennent certainement du langage que nous a tenu le général Powers à l'issue de notre visite. Je répète ses propos car il me paraissent essentiels : « Il est exact — a-t-il dit — qu'en dix minutes la Russie peut anéantir la France, mais, pour nous anéantir, nous qui sommes plus éloignés, qui avons un territoire plus étendu et des moyens de défenses supérieures, il lui faut une demi-heure. Mais grâce à cette infrastructure, grâce à l'O. T. A. N. en Europe, grâce à l'O. T. A. S. E. en Asie, dix minutes, un quart d'heure au maximum après le déclenchement atomique soviétique nous sommes prévenus et nous appuyons sur le « bouton rouge ». Alors, de toutes les bases aériennes, terrestres, maritimes qui entourent la Russie d'Europe et d'Asie, les repraisilles se déclenchent et, une demi-heure après, la Russie est détruite ».

Comme j'émettais quelque doute, car je faisais remarquer que la Sibérie représente le sixième des terres émergées, le général Powers nous répondit que les dispositions et la puissance américaines étaient telles que les coins les plus reculés de la Russie d'Asie seraient détruits.

Eh bien ! c'est cela la dissuasion, c'est cela le *deterrent* ! C'est l'équilibre des terreurs. Et c'est sur cet équilibre qu'est basée la paix — oh ! combien fragile — du monde. C'est ainsi que Kennedy a dissuadé Khrouchtchev, en l'obligeant à retirer ses fusées de Cuba et que Khrouchtchev a dissuadé le président des Etats-Unis en l'empêchant de bombarder l'île de Cuba. C'est cela, je le répète, l'équilibre des terreurs, et c'est pour cela que ces deux Grands sont très sensibilisés par l'apparition quelconque par le monde de forces nationales mineures qui pourraient troubler cet équilibre et, malgré eux, les entraîner dans la guerre.

Et si la dissémination des armes atomiques doit se poursuivre, ne pourrait-on pas éprouver quelque inquiétude si des pays revendicateurs ou mécontents du *statu quo*, comme l'Égypte, Israël ou l'Allemagne de l'Ouest, disposaient un jour d'une force atomique nationale ? A nos yeux, la bombe chinoise n'est pas un facteur de paix car nous sommes contre la dissémination des armes atomiques. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du rassemblement démocratique et du centre démocratique.)

Mais, forces atomiques, majeures ou mineures, comment peut-on — permettez-moi cette expression — les utiliser ?

Ce sont les Américains qui ont posé le principe de l'escalade — ou de l'escalation — de l'emploi « flexible » de l'arme atomique, et ils en ont donné l'exemple à Cuba. Comment procèdent-ils en cas de crise ?

Ils mobilisent d'abord leurs forces conventionnelles. Lors de l'affaire de Cuba, ils ont placé leurs corps de bataille le long des côtes de Floride et fait patrouiller leurs bateaux et leurs avions sur les confins de l'île de Cuba. Le processus s'est arrêté là parce que la paix a été maintenue.

Si l'escalade continue, les Américains bombardent des objectifs limités avec des bombes de 1 à 2 kilotonnes ; puis ils augmentent progressivement la puissance de leurs explosifs jusqu'à une bombe d'une mégatonne et prennent alors pour cibles de grandes concentrations ou les bases armées ennemies : c'est ce qu'ils appellent la stratégie anti-forces. Et si l'escalade se poursuit encore ils bombardent de grandes concentrations humaines, de grandes cités : c'est ce qu'ils appellent la stratégie anti-cités.

La force atomique française peut-elle se permettre la stratégie anti-forces ? Je ne le pense pas. Notre état-major en convient et M. le ministre des armées est bien d'accord puisqu'il a écrit lui-même dans la *Revue militaire* : « Etant donné nos moyens, nous ne pouvons avoir comme objectifs que des objectifs démographiques ».

Notre force atomique est donc, par définition, anti-cités.

Que se passerait-il en cas de guerre avec la Russie soviétique ? La France supporte, au départ, un handicap insurmontable parce qu'elle est réduite au territoire hexagonal. Elle représente la seizième partie du territoire des Etats-Unis et la quarante-septième partie de celui de la Russie soviétique.

Mais en cas de crise, les Russes nous ont toujours dit, et ils l'ont toujours écrit, que s'ils avaient en face d'eux une nation atomique — et nous revendiquons le droit de l'être — ils agiraient avec toutes leurs forces dès la première minute du conflit. Cela signifie que nous serions « vitrifiés » dès ce moment-là. Il faut bien reconnaître que quarante-huit millions de Français seraient anéantis.

Et je ne vois pas du tout la riposte alors possible, même si quelques Français survivent dans un sous-marin naviguant au large des Açores, ou dans les silos de nos fusées sol-sol.

La deuxième hypothèse nous est fournie par certains théoriciens de notre force de frappe qui disent : « Lorsque nous arriverons à la deuxième génération, notre force de frappe sera beaucoup plus invulnérable, beaucoup plus dissuasive et nous pourrions alors la brandir comme une menace à l'égard des Russes. Nous pourrions les avertir de notre possibilité de les attaquer. »

C'est un pari très dangereux parce que les Russes peuvent tenir le pari et nous laisser attaquer quelques-unes de leurs villes, au risque évidemment de perdre cinq ou six millions d'habitants, mais leur riposte « vitrifiera » quarante-huit millions de Français.

Je ne vois pas ce que cela change au problème ; mais il est probable que dans un tel conflit les Russes — prévenus que notre force est provocatrice, anti-cités — n'auront pas l'esprit de Fontenoy et qu'ils nous attaqueront les premiers. La France sera donc, dans ce cas-là aussi, anéantie. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du rassemblement démocratique et du centre démocratique.)

Une troisième hypothèse — j'espère, monsieur le Premier ministre, que vous ne la retenez pas — a été abondamment publiée et commentée dans la presse. Elle est basée sur le fait que les Etats-Unis auraient de plus en plus tendance à se replier sur eux-mêmes au point de vue atomique, autrement dit qu'ils ne consentiraient à engager toutes leurs forces atomiques que pour défendre leur sanctuaire national. Alors — prétend-on — notre force de frappe serait particulièrement dissuasive, parce que nous attaquerions les premiers en Europe, déclenchant ainsi l'escalade au terme de laquelle les Etats-Unis seraient contraints d'intervenir.

Nous soutenons qu'un tel raisonnement est insensé parce que les Etats-Unis n'interviendront pas nécessairement aux côtés d'un allié qui aurait déclenché la guerre dans de telles conditions. De plus, l'escalade va très vite, et les fusées russes encore plus vite. Nous risquons ainsi d'être anéantis avant même que les Américains ne réagissent. Enfin, si par bonheur les Américains réagissent assez tôt et si la guerre est limitée, voire gagnée au prix de dix, vingt ou trente millions de morts — cela va très vite dans un conflit atomique — dans quelle situation se trouvera la France au lendemain d'une guerre qu'elle aura déclenchée et dans quelle position sera le Président de la République qui succédera à celui qui aura pris la responsabilité d'appuyer sur le bouton ? (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Ne m'en veuillez pas, mes chers collègues, si je tiens devant vous des propos d'épouvante. Leur caractère — il faut le reconnaître — résulte de la nature des choses. Mais je tiens à vous rassurer. La force de frappe française ne frappera pas !

C'était du moins l'opinion de M. Nikita Khrouchtchev avant l'aventure que vous connaissez (*Rires sur de nombreux bancs*) quand il déclarait à l'un de nos plus éminents collègues qui évoquait devant lui cette affaire : « Je n'y crois pas. Vous ne construisez aucun abri. Votre force de frappe est faite pour « empoisonner » les Américains ». (*Rires et vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du rassemblement démocratique et du centre démocratique.*)

Je crois profondément qu'aucun homme, en France ou ailleurs à l'Ouest comme à l'Est, ne sera assez insensé pour appuyer sur un bouton au risque de déclencher un conflit qui entraînerait dans la mort — on l'a dit — des centaines de millions d'hommes.

La guerre atomique n'aura pas lieu ! (*Murmures sur divers bancs.* — M. le Premier ministre touche le banc du Gouvernement.)

M. Henri Karcher. C'est cela la dissuasion !

M. Jean Montalat. Je touche aussi du bois, monsieur le Premier ministre.

Mais doit-on pour autant considérer que la doctrine de M. Mac Namara, qui règne sur le Pentagone et qui vise à fixer la paix sur une dissuasion à deux soit immuable ? Certainement pas. L'Europe doit avoir une défense atomique et y participer largement. Mais comment ? Par des forces nucléaires nationales ? Non. Par une force multilatérale ? Par une force européenne ?

La force multilatérale présente un très grand avantage. Elle se constitue sous le parrainage des Etats-Unis d'Amérique qui garde évidemment toute sa valeur aux yeux de nos voisins occidentaux.

M. Henri Karcher. Avec trois ans de retard !

M. Jean Montalat. Cependant, nous sommes contre la force multilatérale (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et de l'U. N. R.-U. D. T.) pour deux raisons : la première, c'est qu'elle n'ajoute rien à l'efficacité de l'Alliance atlantique, (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

M. René Sanson. Tout à fait d'accord !

M. Jean Montalat. La seconde, c'est qu'en permettant à l'Allemagne d'approcher de près l'arme atomique, la force multilatérale non seulement constitue un facteur de discorde au sein de l'Alliance atlantique, mais risque de briser la coexistence pacifique à laquelle nous sommes tous profondément attachés. (Applaudissements sur les bancs des groupes socialiste et communiste, du rassemblement démocratique, du centre démocratique, de l'U. N. R.-U. D. T. et du groupe des républicains indépendants.)

Si mes collègues socialistes sont revenus avec une certitude de leur voyage à Moscou, c'est bien celle que nos voisins d'outre-Rhin inspirent aux Soviétiques une crainte qui n'est pas une feinte, une tactique diplomatique, mais qui correspond à un profond sentiment populaire !

M. André Fanton. C'est vrai !

M. Jean de Lipkowski. En effet !

M. Jean Montalat. Après tout, Kossyguine était maire de Leningrad pendant la guerre. Il n'a pas oublié et le maire de Tulle le comprend. (Applaudissements sur les mêmes bancs.) C'est un fait que l'on peut déplorer mais dont on ne peut nier l'importance.

Mais puisque nous sommes opposés à la force multilatérale, que proposons-nous ?

M. Henri Karcher. Les populations de l'Est de la France sont pour !

M. Jean Montalat. Tout d'abord, de rester fidèles à l'Alliance atlantique (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du centre démocratique et du rassemblement démocratique) ; car c'est à elle que nous devons, vous et nous, d'être restés des hommes libres.

Certes, les Américains ne sont pas toujours des alliés compréhensifs et accommodants. Nous non plus. Il nous appartient de leur faire comprendre que la conjoncture a changé et qu'il est normal que les Européens participent de plus en plus largement à l'élaboration de la stratégie de la défense de l'Europe. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du rassemblement démocratique, du centre démocratique, de l'U. N. R.-U. D. T. et du groupe des républicains indépendants.)

Etre fidèles à l'Alliance et puis faire l'Europe, mais pas l'Europe autour de notre force de frappe (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du rassemblement démocratique), parce que les Européens ne voudront pas se soustraire à l'hégémonie nucléaire américaine pour se placer sous l'hégémonie nucléaire française (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du rassemblement démocratique, du centre démocratique). — Interruptions sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.) ; ils préfèrent le bouclier atomique américain qui a fait ses preuves à l'ombrelle que nous leur proposons et qui ne leur donnerait qu'une sécurité illusoire. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du rassemblement démocratique, et du centre démocratique.)

Si nous ne voulons pas être vassalisés dans les domaines économique, militaire, scientifique, par ces deux colosses que sont la Russie soviétique et les Etats-Unis d'Amérique, il nous faut faire l'Europe et il faut la faire vite (Applaudissements sur les mêmes bancs) l'Europe économique et l'Europe politique, (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du rassemblement démocratique, du centre démocratique et sur quelques bancs de l'U. N. R.-U. D. T.) avec une assemblée politique et un pouvoir politique (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs), qui sera alors capable de s'occuper de notre défense, de discuter d'égal à égal avec les Etats-Unis où M. Dean Rusk ne pourra plus dire : « Qu'est-ce que l'Europe et qui parle en son nom ? » (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du rassemblement démocratique et du centre démocratique.)

Certes, il est difficile de faire l'Europe intégrée avec l'Angleterre. C'est une œuvre de très longue haleine. (Exclamations et rires sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

M. Jean-Frank de Préaumont. Certes !

M. Jean Montalat. Nous ne pourrions pas défaire en quelques années ce que l'histoire a construit en deux mille ans, mais nous devons bien commencer un jour ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du rassemblement démocratique et du centre démocratique.)

M. Michel Boscher. Paroles de raison !

M. Jean Montalat. De plus, il n'y a pas péril en la demeure, si nous restons fidèles à l'Alliance atlantique.

Après tout, confier aux millions de jeunes Français qui vont parvenir à l'âge d'homme le soir d'effacer peu à peu le pointillé des frontières de l'Occident qui ont été tracées avec le sang des hommes au cours des siècles est une mission autrement exaltante que la vision d'apocalypse que leur offre le général Gallois et que, dans une certaine mesure, prépare le projet de loi de programme que vous nous proposez aujourd'hui. (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du rassemblement démocratique, du centre démocratique et sur divers bancs.)

M. le président. La parole est à M. Mitterrand. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique et du groupe socialiste.)

M. François Mitterrand. Mesdames, messieurs, je ferai d'abord quelques objections sur la procédure en remarquant que cette discussion sur le projet de loi de programme militaire survient bien tard ou trop tôt.

Bien tard, après le vote du budget militaire que nous examinons sans doute en seconde lecture, mais sans qu'on puisse dire qu'il sera possible de le remodeler ; bien tard après le vote sur les orientations du plan. Et si l'on songe que les crédits militaires représentent la seule partie des dépenses de la nation à échapper au double corset du budget annuel et du plan de stabilisation, on comprend à quel point il eût été nécessaire que cette donnée fût connue, étudiée et discutée lors du débat de la semaine dernière.

Mais on peut aussi prétendre que ce débat vient trop tôt, quand on sait quelles discussions, quelles négociations internationales sont actuellement engagées. Cela seul devrait interdire à la France de précéder plus qu'il ne convient les décisions à prendre aussi bien avec ses alliés qu'avec les pays en mesure de participer d'une manière décisive à l'affrontement général.

Laissez le temps — c'est ce qu'exprimera M. Maurice Faure lorsqu'il défendra la motion de renvoi du projet en commission — à nos alliés, à nos associés européens d'avancer leurs conversations.

Laissez le temps au général de Gaulle de traduire en langage politique sa plus récente incantation européenne.

Laissez le temps enfin à M. le Premier ministre de s'y reconnaître. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique, du centre démocratique et du groupe socialiste. — Interruptions sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

M. Georges Pompidou, Premier ministre. Je m'y reconnais vite !

M. François Mitterrand. Au demeurant, quel est le risque le plus immédiat ?

M. Henri Karcher. La mitraille !

M. François Mitterrand. Le risque le plus immédiat est-il dans une guerre qu'aurait à soutenir la France, qu'elle soit intégrée à la force multilatérale ou qu'elle soit détentrice d'une force de frappe nationale ? Non, le risque est...

Un député du groupe U. N. R.-U. D. T. A l'Observatoire !

M. François Mitterrand. ... dans la prolifération des armes atomiques, dans la dissémination de cette force mortelle, dans la pollution atmosphérique. Il est dans la négation de nos alliances, il est dans la destruction préalable des chances de l'Europe. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique, du centre démocratique et du groupe socialiste.)

Certes, mesdames, messieurs les membres de la majorité, de graves différends nous opposent. Cependant, j'aborderai ce débat en songeant que, de chaque côté de cet hémicycle, siègent des patriotes pour lesquels le salut et la sécurité de la patrie passent avant toute autre considération.

Nous poserons comme postulat que veiller à la défense du pays est la première mission du Gouvernement ; que la sécurité

doit être assurée, s'il s'agit réellement de la sécurité, quel qu'en soit le prix. Nous observerons en revanche, lorsque la sécurité n'est pas directement concernée, que toute dépense inutile et, particulièrement, de prestige faite sous le prétexte de la défense est coupable. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique et du groupe socialiste.)

A une époque majeure de l'histoire des peuples, lors de la prise de Constantinople, le sultan Mehmet II lança à Constantin Dragasès le dernier Basileus, cette phrase admirable et tragique : « Les deux rives sont à moi. Celle d'Asie parce qu'elle est peuplée d'Ottomans, celle d'Europe parce que vous ne savez pas la défendre ! »

Mais si Constantinople n'a pas su se défendre, ce n'est pas parce qu'elle a manqué de courage, d'intelligence et de patriotisme, c'est parce qu'elle a refusé d'admettre le déplacement du centre de la puissance, l'avènement du monde occidental.

Si la bombe atomique est la condition nécessaire, la condition suprême de la sécurité de la France et de sa survie, mais cela dit être prouvé, nous examinerons avec la plus grande attention les propositions de MM. les rapporteurs et de M. le ministre des armées, propositions qu'à l'instant M. Montalat contestait avec talent.

Je voudrais aborder tout de suite deux questions qui sont les thèmes de polémique habituels des discours gouvernementaux. La première est celle-ci : critiquer ou refuser la loi de programme revient-il à opter pour l'armement conventionnel contre l'armement atomique ? Y aurait-il une nouvelle querelle des anciens et des modernes ?

Je crois que tous les spécialistes sont d'accord pour estimer -- et ceci a été parfaitement exprimé par l'un des rapporteurs, hier -- qu'aucune modernisation réelle de l'armement n'est possible si les forces conventionnelles et l'armement atomique ne se développent pas à un rythme comparable, afin que l'un et l'autre s'assistent, se coordonnent et s'engagent ensemble dans un même combat.

Mais le débat qui nous oppose n'est pas un débat entre spécialistes de la balistique. Il va beaucoup plus loin : il oppose deux façons de considérer la sécurité de la France et la pérennité de la patrie. Il va plus loin encore : il oppose deux conceptions de la France et de sa mission dans le monde.

Si n'était en jeu que le choix d'une arme au service d'une politique acceptable par tous, nous discuterions sans doute tel ou tel article du projet de loi de programme, mais nous ne demanderions pas au Parlement d'abord et au pays ensuite, comme nous allons le faire, d'en rejeter l'esprit et la lettre.

M. Lucien Bourgeois. Qui « nous » ?

M. François Mitterrand. Il s'agit d'une discussion politique de la plus haute importance et qui engage pour longtemps le destin de la France.

Mais il est un autre faux dilemme qui apparaît constamment dans les discours des membres de la majorité.

M. Henri Duillard. Vous êtes orfèvre !

M. François Mitterrand. Critiquer ou refuser la loi de programme militaire reviendrait-il à opter pour la force multilatérale d'inspiration américaine contre la force nationale française ? Sur ce point, M. Montalat s'est parfaitement expliqué et je n'ajouterai pas grand-chose à son intervention, sinon pour refuser comme lui ce choix. Non, le Parlement n'est pas contraint de choisir entre deux mauvaises solutions militaires qui découlent l'une et l'autre de mauvaises hypothèses politiques. Le Parlement n'a pas à choisir entre une politique qui serait la soumission à une hégémonie étrangère et l'enlisement dans l'aventure nationaliste.

La force multilatérale est une mauvaise solution. Elle divise l'alliance occidentale tout en inquiétant le bloc oriental ; elle dilue la responsabilité sans accroître l'efficacité,...

M. Michel de Grailly. Très bien !

M. François Mitterrand. ... elle crée l'illusion d'une unité d'action plus grande alors qu'elle additionne les faiblesses ; elle froisse les souverainetés nationales sans offrir la contrepartie d'une décision politique réellement commune.

M. Maurice Schumann, président de la commission des affaires étrangères. C'est un excellent résumé.

M. François Mitterrand. On peut dire avec M. Wilson qu'« elle n'ajoute rien à la sécurité de l'Occident ». Qui l'approuve au demeurant d'une façon claire et certaine ? L'Allemagne seule, dont l'engouement sur ce point pourrait à bon droit paraître suspect.

Je noterai cependant que, lorsque le chancelier Adenauer accepta le principe de la M. L. F., c'était aussi parce qu'il avait compris de la façon la plus claire que le général de Gaulle n'accepterait jamais l'intégration européenne, de telle sorte que le Gouvernement allemand, sur ce plan, serait fondé à reprocher au Gouvernement français de ne lui avoir proposé aucune solution de rechange, sinon la protection militaire française substituée à celle des Etats-Unis d'Amérique.

Cela dit, je vous interroge : la loi de programme répond-elle à son objet ? Cet objet n'est-il pas essentiellement la constitution d'une force de frappe ?

Oh ! j'entends encore M. le rapporteur Sanguinetti répudier cette dénomination et s'en tenir à celle d'une force nucléaire stratégique. Peu importe. La force nucléaire stratégique, la force de frappe est-elle une force de dissuasion ? Et la dissuasion est-elle une dissuasion absolue en mesure d'assurer notre sécurité ?

Je rappellerai cette parole de M. Dorey, rapporteur de la commission des finances lors du premier débat instauré il y a quelques années sur le même sujet : « La dissuasion est une partie de poker permanente. Encore faut-il la jouer avec un jeu complet ». Est-ce que notre jeu est complet ? Ce problème ayant été parfaitement traité par M. Montalat, j'allégerai mon exposé. Au moins remarquerai-je que ce jeu est à ce point incomplet que la politique du Gouvernement est fondée sur la notion que ce serait une France isolée qui aurait à répondre à une agression localisée. Et, reprenant à mon compte l'expression de M. Raymond Aron, je dirai : où se trouve le « seuil d'efficacité » ? Oui, la loi de programme, dans les années à venir, permettra-t-elle à la France d'atteindre ce seuil ?

Quatre arguments, l'un sur le plan militaire, l'autre sur le plan financier, le troisième sur le plan de la défense du territoire quant à la protection des populations, le quatrième sur le plan diplomatique, permettent de conclure que les conditions de la dissuasion absolue, qui seule justifierait à la rigueur l'existence d'une force nucléaire stratégique nationale, ne sont pas réunies.

Il n'y a pas de dissuasion absolue si l'agresseur éventuel sait que l'armement français ne peut lui causer que des dommages partiels tandis que, lui, pourrait anéantir notre pays.

Il n'y a pas de dissuasion absolue si l'agresseur éventuel sait que la France n'est pas en mesure d'aller au bout de son programme. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Il n'y a pas de dissuasion absolue si l'agresseur éventuel sait que la France n'a pas pris les dispositions convenables pour assurer la survie de sa population. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique, du centre démocratique et du groupe socialiste.)

Il n'y a pas de dissuasion absolue lorsqu'on est un pays seul qui risque de se présenter seul au moment de l'échéance d'épouvante. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Il n'y a pas de dissuasion absolue sur le plan militaire. Le seul examen des conditions de la plausibilité pour un combat de cet ordre suffit à l'établir.

Mais, si l'n'y a pas de dissuasion absolue sur le plan militaire, alors que dira-t-on de l'aspect financier ?

Là, il est difficile de faire le point. Je n'entends, du côté de la majorité, qu'exposés fort optimistes, d'orateurs cependant fort qualifiés, au point que M. Sanguinetti pouvait affirmer hier, ne craignant pas le paradoxe, que l'armement et l'effort militaire étaient une condition indispensable de la bonne santé économique de la France.

Les statistiques qui nous sont fournies sur le produit national brut et sur les volumes comparés des dotations budgétaires ont sans doute leur valeur. Mais qui a raison, de M. le ministre des armées ou du secrétaire général à l'armement M. Tricot, associé de près à l'élaboration de la politique actuelle ? En effet, ce dernier écrit dans le plus récent numéro de la *Revue de la défense nationale* que vous avez certainement lu :

« Il serait dangereux de dissimuler que les risques financiers sont sérieux ». Et : « Nous sommes menacés par les aléas inhérents à la difficulté et au caractère souvent nouveau pour nous d'entreprises telles que la création d'une usine de séparation des isotopes, la construction d'un sous-marin atomique ou la fabrication d'engins balistiques stratégiques. Nous sommes entrés, en matière militaire, poursuit-il, dans une période de budgets difficiles... Il est nécessaire de bien sentir qu'il ne s'agit pas seulement d'une dure mais brève période à franchir ». Et encore : « La difficulté financière sera le lot des armées pendant tout l'avenir qu'on peut raisonnablement prévoir aujourd'hui ». Et de conclure : « On peut dire sans excès de pessimisme qu'à peine les chiffres sont-ils énoncés qu'ils sont remis en cause ».

Ainsi, la manière dont le Gouvernement tente de présenter sous ses aspects lénifiants la loi de programme militaire ressemble, si l'on comprend bien M. Tricot, à une dissimulation. Et je me demande, monsieur le Premier ministre, si, présentant cette loi de programme, vous n'avez pas voulu — c'est l'argument que je vais maintenant développer — rassurer les Français en n'allant pas au bout de votre pensée et en refusant d'assumer l'essentiel de vos obligations. Vous avez, en effet, visé trois objectifs dans votre loi de programme. Et le quatrième ? Le quatrième n'avait pas d'intérêt ? Mais c'est celui qui concerne la survie de plus de 48 millions de Français ! (Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique, du centre démocratique, des groupes socialiste et communiste.)

M. Jean Montalat. Très bien !

M. François Mitterrand. Vous le savez, cette protection n'entre pas budgétairement dans les dépenses militaires, puisque c'est M. le ministre de l'intérieur qui en a la charge.

M. Louis Sallé. Quelle imagination ! C'est grotesque !

M. Henri Duillard. C'est tellement ridicule qu'il vaut mieux ne pas répondre.

M. François Mitterrand. La loi de programme militaire ne comporte pas le quatrième objectif, c'est-à-dire l'échelonnement de dépenses qui se chiffrent par dizaines de milliards et qui auraient pour but d'assurer non seulement la survie des Français, mais encore la capacité de l'emploi de la défense nationale elle-même. C'est ce qu'on appelle la protection civile. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique et du groupe socialiste.)

Mais puisque des membres de la majorité estiment que c'est un sujet ridicule...

M. Jean-Franck de Préaumont. C'est votre propos qui est ridicule. C'est différent !

M. François Mitterrand. ... mesdames, messieurs, savez-vous quels sont les crédits consacrés par le Gouvernement de la bombe atomique aux abris nécessaires à la protection civile ? Ils ne dépassent pas dans les bonnes années, depuis 1958, 130 millions d'anciens francs.

M. André Chérasse. Et avant ?

M. François Mitterrand. Depuis 1958, le Gouvernement de la bombe atomique a consacré moins d'un milliard d'anciens francs à la sécurité des 48 millions de Français qui, chacun l'a dit, dans la première demi-heure, sinon dans les douze premières minutes d'une agression, seraient ainsi victimes d'un anéantissement total. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique et du groupe socialiste.)

C'est d'ailleurs M. le Premier ministre, Michel Debré qui, dans une ordonnance du 7 janvier 1959 et une instruction de février 1962 affirmait :

« La défense civile complète la capacité militaire de défense du pays, concourt à son efficacité et même, pour une part, la conditionne. Nul ne peut donc parler, continuait-il, de dissuasion absolue à propos de la force de frappe.

M. Paul Coste-Floret. Très bien !

M. François Mitterrand. « Or, sitôt que la dissuasion n'est pas absolue, c'est le sort de la nation qui se joue et redevient l'essentiel. Si la nation n'est pas convenablement sauvegardée, tout l'effort de défense perd sa signification ». (Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique, du centre démocratique et du groupe socialiste.)

Alors, si M. Michel Debré a raison — et il a raison — que fait le Gouvernement ? Comment assume-t-il sa responsabilité en pareil domaine ?

Ce n'est pas moi qui ai, le premier, sonné l'alerte ici même. C'est un membre de la majorité, M. le général Chérasse qui, lors du vote du budget militaire, disait : « On peut s'étonner de la légèreté de ceux qui, dans une sorte de pari absolu sur l'arme nucléaire, n'hésitent pas à jouer la vie de dizaines de millions d'individus, ces tenants du tout ou rien ne proposant, en définitive, à la nation qu'un déhouché sur l'asservissement ou sur la mort. » (Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique, du centre démocratique et du groupe socialiste.)

M. Alben Fagot. Vous préférez l'asservissement.

M. François Mitterrand. « Ce serait alors, continuait M. Chérasse, risquer l'échec de la dissuasion quelle que soit, par ailleurs, la puissance de la force de frappe. »

Mais si M. Debré et M. Chérasse tiennent ce langage, le Gouvernement ne consacre annuellement à la construction d'abris atomiques qu'un peu plus de 100 millions d'anciens francs, alors que la loi de programme qui nous est proposée prévoit 15.000 milliards d'anciens francs pour l'ensemble des charges militaires. Que penser de cela ?

C'est M. Frey, responsable actuel de la survie des Français sur ce plan, qui se préoccupe du problème et qui déclare, en février 1962, devant la commission d'étude de la protection civile : « Je ne conçois pas que l'évolution de la défense puisse s'accommoder de telles restrictions mentales et de telles insuffisances matérielles puisqu'il s'agit en fin de compte de la vie ou de la mort des citoyens. »

« Nous redirons, tout de même, parce qu'il est indispensable que ceci soit connu, que la protection même quasi absolue est réalisable. (Interruptions sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.) Le problème consiste à déterminer le pourcentage de pertes admissibles et à établir en conséquence un programme de mise à l'abri, assorti bien entendu des moyens financiers « nécessaires ».

Ces moyens financiers, messieurs du Gouvernement, vous les avez refusés parce que vous craignez de présenter aux Français la véritable note de votre politique militaire. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique, du centre démocratique et du groupe socialiste.)

Je vous le demande, mesdames, messieurs, lorsqu'on sait à quel point la carence du Gouvernement laisse à l'abandon les populations de notre pays... (Exclamations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. et du groupe des républicains indépendants. — Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique, du centre démocratique et du groupe socialiste.)

M. Albert Bignon. Non, ne dites pas cela. Pas vous ! Un peu de pudeur !

M. Jean-Franck de Préaumont. Vous savez de quoi vous parlez, M. Mitterrand.

M. André Lathière. Ces propos sont intolérables.

M. Louis Sallé. Il n'a jamais été sérieux. Le « coup de l'Observatoire », c'est tout ce qu'il sait faire.

M. André Lathière. Puis-je vous interrompre, monsieur Mitterrand ?

M. le président. Monsieur Lathière, vous être intervenu hier soir dans ce débat. Veuillez laisser M. Mitterrand poursuivre son exposé.

M. François Mitterrand. Le rapporteur pour avis, M. Sanguinetti, évoque, presque avec complaisance, dans son ouvrage sur l'armement atomique « la destruction démographique de l'adversaire », lorsqu'il envisage la pratique de représailles anti-cités qui serait, paraît-il, le complément nécessaire de notre politique nucléaire.

M. Jean-Franck de Préaumont. Il n'a rien compris !

M. François Mitterrand. Eh bien ! je vous le dis, mesdames, messieurs...

M. Alexandre Sanguinetti, rapporteur pour avis. Me permettez-vous de vous interrompre, monsieur Mitterrand ?

M. François Mitterrand. Monsieur Sanguinetti, vous avez refusé hier à M. Maurice Faure la permission de vous interrompre. Je ne vois pas pourquoi je vous l'accorderais aujourd'hui. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique, du centre démocratique et du groupe socialiste. — Mouvements divers prolongés.)

M. Alexandre Sanguinetti, rapporteur pour avis. C'est qu'hier, en présentant mon rapport, je m'exprimais au nom de la commission. Je voudrais néanmoins maintenant (Bruit de pupitres sur les bancs socialistes.) ...

M. le président. Monsieur Sanguinetti, vous n'avez pas la parole.

M. Roger Souchal. Voilà la force de frappe du parti socialiste ! Elle est belle !

M. Alexandre Sanguinetti, rapporteur pour avis. Je me permets d'insister.

M. le président. Monsieur Sanguinetti, je vous en prie. Ne soulevez pas un incident inutile ! L'orateur a seul la parole et je crois qu'il n'accepte pas d'être interrompu. (Interruptions sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

M. Alexandre Sanguinetti, rapporteur pour avis. Monsieur le président, je voulais seulement demander à M. Mitterrand s'il m'autorisait à l'interrompre.

M. François Mitterrand. J'y consens.

M. le président. La parole est à M. Sanguinetti avec l'autorisation de l'orateur.

M. François Mitterrand. Il ne faudrait pas, en effet, que la majorité puisse penser...

M. Robert Bisson. Que vous avez peur ! (Rires sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

M. François Mitterrand. ... que les arguments de M. Sanguinetti sont redoutés par l'opposition.

Et j'observerai devant ce bruit, ces interjections et même ces insultes, qu'elle est bien faible, cette majorité qui ne sait, ni ne veut entendre des propos qui lui déplaisent. (Interruptions prolongées sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. et du groupe des républicains indépendants. — Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique, du centre démocratique et du groupe socialiste.)

M. Jean-Louis Gasparini. Les voilà, les propos qui déplaisent !

M. Alexandre Sanguinetti, rapporteur pour avis. Je vous remercie, monsieur Mitterrand, de vouloir bien me permettre de vous répondre.

Lorsque j'ai énoncé dans cet ouvrage les propos que vous avez rapportés, je me suis inspiré d'un excellent auteur, le maréchal de l'Union soviétique Sokolowski, qui écrivait : « Les idéologies militaires impérialistes prêchent avec insistance que la guerre thermonucléaire ne se distinguera en principe en rien de toutes les autres guerres, si ce n'est par des pertes plus considérables. On parle beaucoup de la guerre nucléaire limitée, de l'emploi d'armes nucléaires seulement contre des objectifs militaires et des forces armées. La conception d'une guerre nucléaire limitée relève de la démagogie. Elle illustre l'hypocrisie des milieux militaires impérialistes. » (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. et du groupe des républicains indépendants. — Applaudissements et rires sur les bancs du rassemblement démocratique, du centre démocratique et des groupes socialiste et communiste.)

M. Charles Bosson. Monsieur Mitterrand, me permettez-vous de vous interrompre ?

M. François Mitterrand. Volontiers.

M. le président. La parole est à M. Bosson, avec l'autorisation de l'orateur.

M. Charles Bosson. Vous venez, monsieur Mitterrand, de faire état de la carence du Gouvernement à l'égard de la protection des populations civiles. M. Charret, rapporteur U. N. R. du budget du ministère de l'intérieur, l'a soulignée avec gravité en regrettant dans son rapport que les crédits affectés à la protection civile aient été ramenés de 6.300.000 francs en 1964 à 2.700.000 francs en 1965, soit une réduction avoisinant les deux tiers au moment où la France met sur pied l'arme atomique. (Applaudissement sur les bancs du centre démocratique, du rassemblement démocratique et du groupe socialiste.)

M. André Chérasse. Monsieur Mitterrand, me permettez-vous de vous interrompre ?

M. François Mitterrand. Volontiers.

M. le président. La parole est à M. Chérasse, avec l'autorisation de l'orateur, mais je n'accepterai plus aucune demande d'interruption car il importe que M. Mitterrand termine son intervention.

M. André Chérasse. Mesdames, messieurs, M. Mitterrand prétend que j'ai accusé de légèreté ceux qui, abrités derrière une barrière atomique, sacrifiaient la vie de 40 millions de Français.

En réalité, ce que j'ai voulu dire (Exclamations et rires sur les bancs du rassemblement démocratique, du centre démocratique et du groupe socialiste), c'est qu'il fallait rejeter la thèse du tout ou rien. Je crois pouvoir dire que le Gouvernement est de cet avis et rejette formellement cette thèse. (Exclamations sur les mêmes bancs.)

Je tenais à faire cette mise au point. (Nouvelles exclamations. — Mouvements divers.)

M. François Mitterrand. Mesdames, messieurs, si j'ai bien entendu M. Sanguinetti citant je ne sais quel maréchal soviétique, nous devons nous attendre, dans le cas d'une guerre

atomique, à une agression sans merci tendant à la destruction totale de nos cités.

Alors, monsieur Pumpidau, qu'avez-vous fait pour la protection de nos villes, pour la sauvegarde des Français qui vivent sur le territoire national ? Qu'avez-vous fait ? Rien ! (Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique, du centre démocratique et du groupe socialiste.)

Mais, monsieur le Premier ministre, comme nul ne prétendra, dans un domaine aussi grave, que vous poussez l'indifférence ou l'ineurie jusqu'à négliger la vie de vos concitoyens, si vous n'avez rien fait, c'est tout simplement parce que vous n'y croyez pas. Vous ne croyez pas à la réalisation de l'éventualité sur laquelle vous demandez au Parlement de se prononcer.

Or, si vous n'y croyez pas, comment voulez-vous que l'agresseur éventuel y croie plus que vous et soit de ce fait dissuadé ? (Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique, du centre démocratique et du groupe socialiste. — Interruptions sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

M. Jean-Franck de Préaumont. C'est de la confusion mentale.

M. François Mitterrand. Il n'y a pas, mesdames, messieurs, de dissuasion absolue, il n'y a pas de seuil de sécurité quand un pays de moyenne superficie géographique, de moyenne population, de moyenne production et peur de petites raisons de politique intérieure, se sépare, sans véritable politique de rechange, du système de sécurité internationale auquel il a jusqu'alors adhéré.

Il est vrai que, l'autre dimanche, nous avons entendu un début de réponse, celle de M. le chef de l'Etat, à Strasbourg, lequel a dit exactement ceci :

« L'organisation de l'Europe européenne, elle-même indépendante et capable de se défendre... »

Ah ! je ne pouvais m'empêcher d'évoquer, entendant ces propos, ces quatre vers de Corneille :

« Enfin, mon désespoir parmi ces longs obstacles,
« M'a fait avoir recours à la voix des oracles.
« Ecoutez si celui qui me fut hier rendu
« Eut droit de rassurer mon esprit éperdu »,

et ceux-ci de Racine :

« Un oracle toujours se plaît à se cacher,
« Toujours avec un sens il en présente un autre ».

(Sourires sur les bancs du rassemblement démocratique, du centre démocratique et du groupe socialiste), ou cette remarque de Voltaire, dans son Dictionnaire philosophique :

« Tous les ministres avaient un profond respect pour les oracles. Tous convenaient ou feignaient de convenir qu'ils étaient le fondement de la religion ». (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Bref, il n'est pas concevable que le Parlement aille plus loin dans l'examen du projet de loi de programme militaire s'il n'approuve pas la politique extérieure, et spécifiquement la politique européenne, que s'apprêteraient à lui proposer le chef de l'Etat et son Gouvernement.

Monsieur le Premier ministre, si je voulais résumer votre politique extérieure, je dirais que le plus court chemin d'un point à un autre, c'est l'énumération de vos succès diplomatiques.

Au point où vous en êtes de la constitution de la force nucléaire stratégique, où se trouve la sécurité de la France ? Quelle est l'Europe ? Qu'en avez-vous fait ?

Ces questions seront sans doute évoquées à cette tribune par d'autres que moi.

Il semble, en tout cas, depuis quelque temps, qu'un prurit européen se soit emparé de la majorité. C'est la nouvelle « tarie à la crème ».

M. Jean-Franck de Préaumont. Nous en connaissons bien d'autres :

M. François Mitterrand. C'est le général Billotte qui écrit que la priorité des priorités, c'est l'Europe politique.

C'est le général de Gaulle lui-même qui, inlassablement, a donné de « l'Europe européenne » tant de définitions, parfois contradictoires, qu'il est difficile d'imaginer ce que sera sa proposition de demain.

« Le rôle de nation « Intégrée », disait-il le 5 février 1962, autrement dit, de nation « effacée ».

Les propos qu'il tenait naguère sur l'intégration excluent qu'il nous propose une Europe intégrée. Mais je poursuis mes citations :

« La fusion franco-allemande et une série d'entités économiques ou militaires, disait-il le 11 février 1952, n'est qu'un projet

de funambules, à moins qu'elle n'aboutisse à l'hégémonie germanique. »

« On se rabat sur des faux-semblants, tels que le pool charbon acier et le projet d'armée européenne ». C'était en 1951.

« La France, disait-il aussi, ne saurait entrer dans une confédération européenne sans son prolongement qui est l'Union française. » Mais c'était il y a bien longtemps. (*Rires sur les bancs du rassemblement démocratique et du groupe socialiste.*)

Enfin : « L'Europe ne se fera pas si la France n'en prend pas la tête ». C'était en 1950.

Je ne sais pas si c'est sur cette base que le Gouvernement s'apprête à proposer aux autres pays de l'Europe cette union, cette coopération, cette alliance, cette Europe politique que l'Assemblée unanime, si j'en juge par les applaudissements adressés à M. Montalat, semblait tout à l'heure acclamer, ou bien nous risquons quelques déceptions ! (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique, du centre démocratique et du groupe socialiste.*)

Mesdames, messieurs, il est un autre argument.

Quand vous parlez d'une « Europe politique », qui n'est selon nous qu'un alibi, un prétexte, vous sentez vous-mêmes l'impossibilité de la tâche que vous proposez à la nation quant à la garantie de sa sécurité. Mais comme vous avez répudié toutes les formes de défense qui permettaient d'aboutir, dans le cadre atlantique, vous êtes contraints de vous rejeter, sans trop savoir pourquoi ni comment, vers une solution qui puisse apaiser l'inquiétude de notre opinion publique en lui disant : à l'heure du danger, nous serons plusieurs. Et vous avez jugé que vous ne pouviez faire autrement que de vous tourner vers les pays de l'Europe occidentale que vous avez cependant précédemment écartés, que vous avez bafoués. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique, du groupe socialiste et sur de nombreux bancs du centre démocratique. — Très vives interruptions sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

Nous pensons, nous, que notre sécurité est dans la solidarité et dans l'arbitrage international.

Nous pensons, nous, que notre grandeur réside d'abord dans la fidélité à une certaine conception du monde et des hommes.

Nous pensons, nous, que la grandeur de la France consiste à refuser de confondre l'amour de la patrie avec l'insolence de l'orgueil national. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique, du centre démocratique et du groupe socialiste. — Protestations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

M. Louis Sallé. Quelle honte, surtout de votre part !

M. François Mitterrand. Sachez, messieurs, que si j'aperçois bien, sur les bancs de la majorité, quelques gaullistes de légende, j'en vois beaucoup d'autres qui ne sont que des gaullistes de brocante. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique, du centre démocratique et du groupe socialiste. — Exclamations et protestations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

Nous ne sommes pas disposés à vous laisser transformer le patriotisme en une sorte de commerce (*Exclamations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*), de petit commerce. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique et du groupe socialiste. — Très vives protestations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

M. William Jacson. Personne n'a le droit de mettre en doute la valeur du patriotisme dont nous avons fait preuve sur les champs de bataille.

Où avez-vous appris votre patriotisme ? A l'Observatoire ?

M. François Mitterrand. Mesdames, messieurs, nous sommes quelques-uns à penser...

Un député U. N. R.-U. D. T. Vous n'êtes pas nombreux !

M. William Jacson. Ce que vous dites est indigne d'un Français !

M. Robert Wagner. Les raisins sont trop verts !

M. François Mitterrand. La grandeur de la France... (*Interruptions prolongées sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

Un député U. N. R.-U. D. T. Ce n'est pas vous qui la représentez.

M. William Jacson. Il y a des mots qui sonnent mal dans votre bouche.

M. François Mitterrand. La grandeur de la France, disais-je...

M. Robert Calmèjane. Regardez-là, la grandeur ! Vous vous rendez compte ! Il y a de quoi rire.

M. le président. Je vous en prie, laissez conclure l'orateur !

M. François Mitterrand. Peut-être ce monsieur croit-il que ce que je dis, quand je parle de grandeur le concerne. Qu'il se détrompe ! (*Rires sur les bancs socialistes.*)

M. Robert Calmèjane. C'est à vous que je m'adresse, et personnellement.

M. le président. Si vous interrompez constamment l'orateur, il ne pourra jamais conclure.

M. Robert Calmèjane. Comme amuseur public, il est bon.

M. le président. M. Mitterrand dispose du temps de parole que M. Montalat n'a pas utilisé.

M. François Mitterrand. La grandeur de la France... (*Interruptions sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

Un député U. N. R.-U. D. T. Pas vous.

M. André Lathière. Elle se fait sans vous, monsieur Mitterrand. Continuez.

M. le président. Calmez-vous, messieurs, je vous en prie ! Monsieur Mitterrand, poursuivez.

M. François Mitterrand. Je continuerai quand je pourrai être entendu.

La grandeur de la France, oui, c'est de refuser vos mots d'ordre commodes et flatteurs qui tentent d'exalter l'opinion populaire...

M. Jean-Franck de Préaumont. C'est un autoportrait !

M. François Mitterrand. ... sur une loi de programme et une politique qui entraîneront, on s'en apercevra plus tard, d'affreuses déceptions.

La politique de la France, ce n'est pas cette politique qui, de défi en défi, d'ultimatum en ultimatum, pousse l'abominable et imbécile roue de l'histoire dans les chemins qu'a déjà connus l'Occident qui, par ses concurrences et par ses caprices, par sa politique des alliances, par son misérable échiquier d'intrigues, par l'irruption de ses capitaines d'aventure, par le mélancolique scepticisme de ses diplomates, par ses rêves de mineur attardé ou par ses entêtements de vieillard, a fini par assassiner ses plus belles espérances, par ébranler les fondements de la civilisation mère du Nouveau monde, et par offrir le spectacle dérisoire de ses querelles d'un autre temps.

L'opposition, mesdames, messieurs, est peut-être divisée sur sa conception de l'Europe, mais dites-vous bien qu'elle est unie... (*Exclamations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. — Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique, du centre démocratique et du groupe socialiste*), pour penser que la sécurité de la France n'est pas fondée sur le prestige d'un homme providentiel et sur la capacité de destruction de sa bombe magique.

Nous vous disons que vous êtes nationalistes au moment même où l'Europe en meurt. Nous vous disons que lancer à la jeunesse le mot d'ordre « A chacun ses frontières et à chacun sa bombe ! » ce n'est pas le message de la France. (*Mêmes mouvements.*)

Plusieurs voix sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. Mais qui a dit le contraire ?

M. François Mitterrand. Nous disons qu'en l'opposant à l'Europe, en l'éloignant des Nations unies, en l'écartant de Genève, en l'empêchant de signer les accords atomiques de Moscou, vous avez retiré à la France le véritable instrument qui était à sa portée pour justifier ses prétentions au rayonnement universel.

Nous vous disons que votre politique extérieure revient à un siècle en arrière, alors que vous croyez lancer au monde un grand appel, vous vous bornez à entonner les vieux refrains de l'incantation nationaliste.

Vous avez, monsieur le rapporteur de la commission des forces armées, écrit ces mots dans votre rapport : « Le point de rencontre des idéologies, des sociétés, des peuples en ascension qui entendent voir triompher leur manière d'être, est la volonté de puissance. Refuser cette volonté, c'est admettre son déclin ».

Nous vous disons, nous, que nous refusons cette définition de la politique internationale de la France parce qu'elle n'est pas un acte de confiance dans le destin de l'humanité, mais un geste de désespoir. (*Vifs applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique, du groupe socialiste et sur de nombreux bancs du centre démocratique.*)

M. le président. La parole est à M. Billotte. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

M. Pierre Billotte. Monsieur le premier ministre, mesdames, messieurs, à écouter attentivement les propos pessimistes de ceux qui m'ont précédé à cette tribune, peut-être vous étonnerai-je en vous disant que j'ai tout de même découvert chez eux une idée qui nous est commune à tous.

Tous, autant que nous sommes, nous sommes profondément attachés à la paix.

Oui, nous serions tous pleinement heureux qu'un jour la paix éclate, dans le ciel bleu, que s'instaure un ordre universel, fondé sur l'esprit de justice internationale et basé sur un système de sécurité collective.

Je suis, pour ma part, profondément convaincu depuis très longtemps de notre esprit de paix, depuis le jour où, en 1946, fut unanimement adoptée une esquisse de projet de désarmement que j'avais eu l'honneur de soumettre alors à la décision du président Léon Blum et à l'approbation de la commission Paul Boncour où figuraient, à côté de personnalités de nuances certainement plus modérées, M. Joliot-Curie, M. Pierre Cot et M. Marcel Cachin.

Oui, sur ce plan, nous sommes unanimes. Aussi n'ai-je aucune peine à reconnaître que, sur le plan du désarmement, M. Jules Moch est l'un des plus qualifiés parmi nous pour défendre les intérêts de la France. Mais il faudra bien qu'il reconnaisse, à son tour, qu'il n'a jamais été en mesure de persuader les grandes puissances de la justesse de ses vues.

Jamais les démonstrations techniques les plus objectives, les plus convaincantes, les plus pertinentes qu'il a proposées au nom du gouvernement français n'ont pu être acceptées dans leur ensemble, loin de là.

Pour des raisons politiques, les uns n'ont jamais accepté de désarmer suffisamment, les autres n'ont jamais accepté un contrôle suffisant. Peut-être la bombe chinoise va-t-elle amener Washington et Moscou à une vue plus juste des choses, peut-être Washington et Moscou vont-ils accepter enfin d'abandonner leur dialogue de sourds, peut-être vont-ils accepter enfin que s'engage une véritable négociation. Ce jour-là, je n'en doute pas — n'est-ce pas, monsieur le Premier ministre — le Gouvernement de la France apportera sa collaboration entière et la plus efficace. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

Mais en attendant ce jour béni, que l'actuelle crise de l'O. N. U. ne semble pas rapprocher, nous vivons toujours dans le précaire équilibre de la terreur.

Il ne suffit pas d'être épris de paix ; encore faut-il la préserver, encore faut-il savoir comment la préserver. En 1914, en 1939, ceux qui nous ont précédés dans ce hémicycle auraient tout autant la paix que nous. Ils n'ont point su la maintenir.

Ah ! craignons aujourd'hui d'imiter leur exemple, car il est encore plus difficile aujourd'hui qu'hier de découvrir les vraies voies qui conduisent à la paix et, dans cette noble entreprise, la part qui doit revenir à la France dont c'est la vocation. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

C'est pourtant bien là, mesdames, messieurs, le fond du problème qui nous est posé cet après-midi par le Gouvernement en présentant à notre approbation son projet de loi de programme. Avant tout, il s'agit pour nous d'évaluer la part qui doit revenir à la France dans la grande cause de la paix.

M. le ministre des armées, MM. les rapporteurs nous ont, notamment, fort bien et complètement éclairés sur les aspects techniques et financiers de cette loi de programme. Je n'y reviendrai donc qu'accessoirement au cours de mon intervention qui sera donc essentiellement politique et, dans la mesure nécessaire, stratégique.

Aujourd'hui est l'un de ces moments de l'histoire parlementaire où il nous faut faire un grand effort de lucidité. Quand il s'agit de la sécurité de la France et des Français, l'homme politique n'a pas le droit de céder un seul instant aux illusions. Il lui faut fixer les réalités extérieures d'un œil impitoyable.

A quel monde, à quel danger avons-nous donc affaire ?

Ce n'est plus du tout le monde monolithique que nous avons connu en 1949, l'année où fut signé le pacte Atlantique. La révolution scientifique et technique est passée par là et avec elle le sourd puis l'éclatant désir des peuples de garder, ou de recouvrer, ou de conquérir leur indépendance. Tandis que l'Europe occidentale se relevait de ses ruines, des empires se sont évanouis, de jeunes nations sont nées, trop souvent dans le désordre et la violence ; la décolonisation est partout : après l'Afrique et l'Asie, voici que bougent maintenant les nations de l'Europe occidentale et que l'immense empire russe lui-même, que ne maintient plus la main totale de Staline, vient d'être à son tour atteint par cette vague de décolonisation. M. Tchou En Lai ne vient-il pas, lors de son dernier séjour à Moscou, de réclamer, de revendiquer avec force les territoires sibériens arrachés selon lui à la Chine par les tsars ?

Au monde de 1949, coupé en deux et plus ou moins sous la coupe des deux super-puissances, se substitue peu à peu le polycentrisme, les diversités, l'opposition au *leadership*, le refus d'être autre chose que des partenaires égaux, en un mot le refus de l'hégémonie et, dans les meilleurs cas, l'acceptation de la solidarité et d'une certaine interdépendance.

Mais avec ce polycentrisme, avec ces progrès foudroyants de la science, d'autres dangers sont venus. Le monolithisme de 1949, du temps de Staline, avait quelque chose de terrifiant et de rassurant à la fois. En gros, on savait la nature et l'étendue des menaces, mais aujourd'hui que, contrairement à l'église de Rome, l'église de Moscou a dû renoncer à son concile, et même à son congrès et que l'occuménisme marxiste-léniniste a rejoint au ciel des abstractions d'autres dogmes politiques, tout aussi périmés, alors une multitude de dangers nouveaux et mal définis rôdent autour de nous, de par le monde, un monde devenu si petit au fur et à mesure des progrès de la machine qu'un incident survenant aux antipodes, nous sommes tous immédiatement concernés.

Jusqu'où s'étendront les flambées de violence nées autour de Stanleyville, les conflits permanents du Moyen-Orient ? Le conflit du Vietnam que les grandes puissances industrielles sont parvenues jusqu'ici à localiser va-t-il se généraliser d'escalade en escalade ? Ou bien le président Johnson, qui va devoir bientôt prendre une décision infiniment plus difficile à trouver que celle de Cuba, va-t-il incliner sa politique vers la voie heureusement tracée par le général de Gaulle ?

Maintenant que Pékin s'est rendu, sans concours extérieur, maître de la matière, Moscou s'interroge autant que nous sur le développement de la force nucléaire chinoise, tandis que d'autres pays, et même parmi ceux qui ont signé le traité de Moscou sur le contrôle de certaines expériences nucléaires, entendent se doter à leur tour d'une force atomique.

Est-ce bien le moment, ainsi qu'on vient de nous y inviter, pour la France — nation majeure s'il en est — de renoncer à sa propre puissance atomique ?

Mais, dans la bataille pour la paix, dans le monde tel qu'il est, il n'y aurait pas de meilleur moyen de désarmer la France.

On peut le regretter, certes, mais c'est un fait, que l'on parle de désarmement entre adversaires éventuels, ou que l'on parle de sécurité entre alliés, même les plus intimes, seuls ont tout à fait droit à la parole ceux qui possèdent l'arme atomique.

Quand M. Harold Wilson, après quelques années, ou quelques mois de pouvoir aura perdu les illusions accumulées pendant treize longues années d'opposition, sans doute partagera-t-il ce point de vue exprimé souvent par M. Mac Millan et M. Alec Douglas Home.

Déjà l'Asie entière vit sous l'ombre de la bombe chinoise. Je conseille à ceux qui m'ont précédé à cette tribune de consulter sur ce point Hanoï ou Saïgon, New-Delhi ou Karachi, Tokio et même Samarcande. Que la France ne soit pas en mesure de peser de tout son poids dans les décisions de la guerre ou de la paix, et ce sont des chances de paix qui s'évanouissent. Cela est parfaitement ressenti en Afrique, en Asie du Sud-Est, en Amérique du Sud, et même à Moscou, et bien entendu — n'en doutez pas — chez la plupart de nos alliés.

Il ne s'agit donc pas seulement aujourd'hui, comme je l'ai entendu dire, de prestige et de grandeur — et pourtant cela compte — il s'agit aussi d'assurer pour la France et pour les Français l'avenir de sécurité que nous voulons pour eux et pour l'humanité tout entière ; oui, pour l'humanité tout entière, car j'ai beau me promener à travers le monde depuis quarante ans, c'est encore à Paris que j'ai découvert le vrai sens de l'universel. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. et sur plusieurs bancs du groupe des indépendants.*)

Un de mes amis arabes, ministre des affaires étrangères de son pays, me disait dernièrement, lors de son passage à Paris : « Nous autres Africains et Asiatiques, nous avons besoin, en cette fin de siècle dominée par la science et la technique, de la présence en Europe occidentale d'hommes d'Etat comme le général de Gaulle, qui puissent parler en pleine indépendance d'esprit et, grâce au concours de leurs peuples, nous éclairer sur notre avenir. »

Ce disant, mon interlocuteur me confirmait dans l'idée que je me fais du rôle de la France en ce monde difficile. Pour moi, la France n'est pas seulement un pays un peuple, un Etat, une nation ; elle est aussi une civilisation très ancienne et très jeune à la fois, si jeune qu'elle est peut-être la seule capable de trouver une réponse à tous ceux qui, de par le monde, s'interrogent sur leur avenir.

Craignons, mesdames, messieurs, si nous repoussons le projet qui nous est présenté, d'empêcher que se fasse entendre désor-

mais la grande voix de la France : dans le dur monde qui est le nôtre, il n'est hélas ! pas d'influence politique réelle qui ne s'appuie sur une véritable puissance.

Mais, nous dit-on — nous venons de l'entendre — la puissance existe chez nos alliés américains : ce n'est pas notre petite force qui changera quoi que ce soit. Eh bien, si ! A peine notre petite force atomique était-elle née, que l'alliance atlantique et tout son conformisme, tout le confort intellectuel dans lequel se complaisaient ses membres, sont bouleversés. L'affaire de la M. L. F. — la force multilatérale — n'est qu'un aspect de ce bouleversement. Avec la naissance de notre force nucléaire, on a commencé à envisager sérieusement, pour la première fois à Washington, la nécessité inéluctable d'un partage véritable des responsabilités entre Américains et Européens, sans lequel aucune réforme de l'O. T. A. N. ne présenterait le moindre intérêt.

C'est, n'en doutons pas, pour le président Lyndon Johnson et pour son grand pays, qui ne l'avait jamais imaginé, un formidable pas à franchir, tout à fait analogue à celui que les Etats-Unis devraient faire s'ils devaient abandonner complètement et définitivement la doctrine de Monroe.

A l'évidence, les inventeurs de la M. L. F. n'avaient pas franchi ce formidable pas, puisqu'ils estimaient suffisant d'offrir à leurs alliés européens une très modeste participation à une filiale atomique, dont la maison-mère aurait conservé 95 p. 100 des moyens, ainsi que la responsabilité suprême, la décision et, bien entendu, la conception et la conduite de sa stratégie d'escalade. C'est le type même de l'intégration par le bas offerte à des associés pourtant, théoriquement du moins, égaux en droit, puisque le traité de l'Atlantique-Nord, signé le 4 avril 1949, constitue, du point de vue juridique, une association de type égalitaire. Pour moi, la force multilatérale qui nous est offerte s'apparente bien plus à un contrat léonin.

Mais non, mesdames, messieurs, on ne s'intègre pas pour le plaisir ; on ne s'intègre pas parce que c'est la mode ; on ne s'intègre pas dans l'inconnu, quand notre plus grand allié conserve pour lui son mystère, le mystère de sa stratégie d'escalade !

Au temps de la stratégie de repréailles massives de M. Foster Dulles, on avait au moins une excuse. Tout le monde savait ce qui se serait passé si l'Europe occidentale avait été victime d'une agression majeure : le feu du ciel se serait abattu sur le territoire tout entier de l'agresseur. A cette époque, le sol de notre Europe, à l'égal de celui des Etats-Unis, était considéré comme un « sanctuaire ». Tout le monde se le tint pour dit.

Mais, aujourd'hui qu'il n'existe pas de concept stratégique de l'alliance et seulement le concept américain, la doctrine Mac Namara deuxième manière, que se passerait-il si telle ou telle partie du territoire de l'Europe occidentale était l'objet d'une agression majeure ?

Nul n'en sait rien. Passe encore pour l'agresseur. Mais pour les alliés ? Certes, il y aurait une réaction, une riposte américaine ; pour ma part, je n'en doute pas un seul instant. Mais laquelle ?

Je ne pense pas être frappé de curiosité malsaine quand je prétends que le Gouvernement de la France devrait savoir, pour avoir été l'un de ceux qui l'auraient préparée, ce que serait, dans ce cas, la riposte des alliés atlantiques et où, quand et comment s'abattraient cette riposte.

Tant que nous n'aurons pas notre part dans la désignation des objectifs — en « français » *targetting* — tant que nous n'aurons pas notre part de l'organisation de la défense atomique — en « français » *planning* —, tant que nous n'aurons pas notre part de la décision, nous ne pourrons pas accepter une forme quelconque de force multilatérale, car ce serait remettre à un étranger, si amical soit-il, une responsabilité qui, lorsqu'il s'agit de la sécurité de la France et des Français, n'appartient qu'à nous. Non, mesdames, messieurs on ne s'intègre pas dans l'inconnu, on ne s'intègre pas à la discrétion de l'étranger. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. et sur quelques bancs du groupe des républicains indépendants.)

Quand il reste un peu de dignité, on ne s'intègre pas non plus, et même s'il en coûte, pour l'unique raison que la seule intégration éviterait d'onéreux doubles emplois. En un mot, on ne s'intègre pas dans une association de type inégalitaire. Certes, au temps du monolithisme, on aurait pu envisager de s'intégrer et si, par malheur, cette époque revenait, on pourrait à nouveau penser à s'intégrer ; mais, bien entendu, dans une association de type égalitaire qui devrait dès le départ, c'est non moins évident, comporter une politique étrangère, une politique de sécurité, une stratégie globale communes au soutien desquelles seraient placés tous les moyens militaires de l'alliance.

En sommes-nous là ? Les Etats-Unis, grande puissance mondiale, ont-ils jamais renoncé à garder entièrement les mains libres en dehors de l'aire atlantique ? Nous ont-ils jamais offert jusqu'ici un vrai « partnership » ? Mais poser la question c'est y répondre.

C'est bien pourquoi le projet de M. L. F., dans son état actuel, est absolument inacceptable pour quiconque garde un peu de respect de soi-même. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. et sur quelques bancs du groupe des républicains indépendants.)

Ce projet est d'ailleurs d'une inefficacité militaire redoutable. Il constitue l'assurance d'un retour rapide à la guerre froide alors que la Russie des Soviets, embarquée dans sa guerre de cent ans avec la Chine, aspire, aujourd'hui en tout cas, à maintenir la coexistence pacifique. Il éloigne de nous les Polonais, les Tchèques, les Roumains qui ne veulent que leur rapprochement. Il éloigne l'espoir d'une réunification des Allemagnes. On pourrait peut-être y songer à Bonn.

Le M. L. F. est, d'autre part, le meilleur ferment imaginable de division entre les alliés.

Elle est enfin un obstacle quasiment infranchissable pour ceux qui veulent construire l'Europe, une Europe que serait en tout cas souveraine et maîtresse de ses destins.

Alors on nous dit à Londres, à Bonn, et même ici : Tant pis pour votre conception de l'Europe. Remettons-nous en à la suprématie de l'Amérique. La crédibilité de sa riposte est tellement plus grande que ne le sera jamais la nôtre !

La crédibilité de sa riposte ? Voire. Avec le concept stratégique de M. Mac Namara, deuxième manière, rien n'est moins sûr. Et pour ce qui est de l'opportunité et de la sagesse de cette réaction, depuis quand l'intelligence politique et stratégique de l'événement n'existe-t-elle que chez le plus puissant ?

Si, aujourd'hui, nous pouvons avoir une grande confiance dans le jugement, dans le sang-froid, dans le courage de M. Lyndon Johnson comme nous avions confiance, hier, dans le jugement, dans le courage, dans le sang-froid de M. Kennedy, y en a-t-il beaucoup parmi vous qui auraient accordé la même confiance à un président des Etats-Unis qui eût été M. Barry Goldwater ? Et pourtant, M. Barry Goldwater a obtenu 24 millions de suffrages dont on me dit que 6 millions seulement appartiendraient à des partisans fanatiques et 18 millions à des républicains dits traditionnels.

Mais, dans quatre ans, dans dix ans, dans cinquante ans — et qu'est-ce que cela dans la vie d'une nation ? — qui nous dit qu'un fils spirituel de M. Barry Goldwater ne sera pas élu un jour par une minorité de fanatiques et une majorité de traditionnels ? Alors, ce jour là, ne croyez-vous pas qu'il nous faudrait avoir notre mot à dire ?

On peut être fermement attaché à l'alliance atlantique et, par Dieu, nous le sommes. Mais, pour notre honneur, pour notre dignité et, aussi, pour notre sécurité, nous devons exiger et obtenir d'être des alliés à part entière.

Alors, ce rôle d'allié à part entière, nous dit-on encore, appartiendrait plus facilement aux Européens occidentaux, pris dans leur ensemble. Ce n'est pas obligatoire mais ce n'est pas impossible et l'on peut en discuter. Mais, aujourd'hui, tout homme de bonne volonté, de bonne foi doit le reconnaître, il n'est pas facile de bâtir l'Europe. Trop de forces d'attraction s'exercent sur elle de l'extérieur. Trop de forces centrifuges s'exercent en son sein.

Où sont-ils donc, les Européens convaincus qui assument aujourd'hui le pouvoir à Londres ? M. Harold Wilson, M. Dennis Healey, M. Gordon Walker ?

Mais, pour qui les connaît depuis vingt ans, rendons-leur cette justice : ils n'ont jamais changé de comportement à l'égard de l'Europe.

Winston Churchill, au congrès de la Haye en 1948, réclamait à grands cris la réconciliation franco-allemande et que l'on fasse l'Europe. C'était le Winston Churchill de l'opposition.

Eh bien ! nous nous sommes réconciliés avec les Allemands. Mais le cabinet Attlee a toujours continué, à l'époque, de s'opposer à la construction de l'Europe et les jeunes membres de ce cabinet d'alors, qui sont devenus les dirigeants du cabinet d'aujourd'hui, n'ont pas changé d'avis. Ils sont toujours restés très attachés aux préférences impériales du Commonwealth ; ils sont toujours restés très attachés à la recherche de liens privilégiés avec les Etats-Unis. En un mot, ils sont toujours restés très attachés au grand large, le grand large du Winston Churchill au pouvoir. En refusant l'alliance dans l'alliance, M. Wilson vient de sonner le glas, pour l'Angleterre travailliste, de son entrée en Europe et peut-être, inconsciemment, pense-t-il empêcher sa construction.

Mais où sont donc les Européens convaincus qui assument aujourd'hui le pouvoir à Bonn ? M. Ehrhard, M. Schroeder, M. von Hassel ? Mais qui ne connaît point leur préférence marquée, doctrinale pour le libéralisme économique et pour le libre-échange dans la zone commerciale la plus étendue possible ? Qui ne connaît leur désir, leur souci de protection militaire par la puissante Amérique ?

Où sont donc les Européens convaincus qui assument le pouvoir à Rome? M. Moro, M. Saragat? On nous disait hier que celui-ci s'apprêtait à une initiative européenne. Tant mieux! Mais, il y a quelques mois, lorsque M. Ludwig Ehrhard, à la demande du général de Gaulle, pressait le gouvernement italien, qui était alors le mieux placé, de relancer l'Europe, celui-ci se récusait, arguant de sa situation politique intérieure, de sa situation économique, de ses négociations financières avec les Etats-Unis.

Alors?

Alors, pour ce qui concerne la construction de l'Europe, avec M. Montalat, je dirai : patience! Mais je dirai aussi : ne subordonnons pas nos décisions nationales à d'hypothétiques résultats européens. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. et sur quelques bancs du groupe des républicains indépendants.)

Bien entendu, cela ne nous empêchera en aucune manière, lorsque nous aurons pris nos décisions, lorsque nous aurons marqué notre volonté, cela ne nous empêchera pas, bien au contraire, de persévérer dans la construction de l'Europe.

Après quelques péripéties encore, pour ma part je n'en doute pas, il se constituera un jour, et peut-être plus prochain qu'il n'apparaît aujourd'hui, un gouvernement européen qui tirera sa force et sa légitimité de la nation et de la patrie européenne.

Ce jour-là, rien ne sera plus simple, n'est-ce pas, monsieur le Premier ministre? de mettre à la disposition de ce gouvernement les forces atomiques existant en Europe et de continuer à les coordonner avec la puissante force américaine dans la mesure où les Etats-Unis auront bien voulu partager leurs responsabilités avec nous.

Pour le moment, dans le monde tel qu'il est, dans l'alliance atlantique et dans l'Europe telles qu'elles sont et non point telles que nous les rêvons, pour remplir notre devoir envers l'Europe et envers l'Alliance, parce que nous voulons faire l'Europe et parce que nous voulons renforcer aussi la dissuasion de l'Alliance atlantique, et bien! il ne nous reste plus, en toute logique, qu'à doter la France d'un appareil militaire moderne.

Mais nous avons entendu dire encore aujourd'hui qu'un appareil militaire moderne n'est pas à la mesure de nos moyens financiers. Il l'est tout autant, en tout cas, que l'appareil militaire désuet dont, bon gré mal gré, nous serions obligés de nous doter, dès lors que nous aurions démissionné et que nous aurions remis nos décisions de défense nationale au plus puissant de nos alliés. M. Sanguinetti l'a fort bien dit.

Me permettrai-je d'ajouter à son irréfutable démonstration sur le financement de ces forces conventionnelles, dont le niveau nous serait alors imposé, qu'il nous serait sans doute également demandé une participation financière à une quelconque M. L. F. dont rien ne nous permettrait alors de récuser les inconvénients.

Quant aux dépassements de crédits que tout le monde redoute à juste titre, et c'est notre devoir, il semble pourtant que les explications de M. le ministre des armées relatives aux cinq milliards de dépenses non programmées, et aux 3.250 millions prévus, non dans la loi programme, mais dans la planification pour l'enchaînement industriel et financier, soient de taille à apaiser nos inquiétudes. Et les assurances données par M. le Premier ministre lors du débat sur le V^e plan et relatives à l'enveloppe militaire, selon lesquelles, s'il y avait malgré tout des dépassements de crédits, ce ne serait pas en augmentant cette enveloppe militaire, mais en sacrifiant certains équipements moins prioritaires que l'on agirait, devraient rassurer les plus pessimistes, dès lors qu'ils sont de bonne foi.

Mais, ai-je encore entendu aujourd'hui, la force nucléaire française n'a pas de pouvoir de dissuasion; au mieux elle sera une petite force de frappe.

M. le ministre des armées et M. le rapporteur de la commission de la défense nationale vous ont donné sur ce sujet un avis qui me paraît péremptoire. Je voudrais, à mon tour, vous en donner un qui, avec d'autres arguments, va dans le même sens que le leur.

M. Sanguinetti, notamment, nous a fait connaître la puissance de nos charges atomiques, qui à partir de 1973 atteindra 85 mégatonnes. Il nous a fait connaître aussi la puissance sans cesse croissante de pénétration de nos vecteurs Mirage IV, S.S. B.S., M.S.B.S.

Eh bien! si l'on dispose de notions même tout à fait élémentaires sur les principes de la relativité et leur application à la force de dissuasion, on ne peut qu'admettre, après M. Sanguinetti, que notre force nucléaire, dès sa deuxième génération et a fortiori sa troisième, constituera par elle-même à l'égard d'un adversaire sain d'esprit, et quelle que soit sa puissance, un véritable élément de dissuasion. On ne court pas de gaieté de cœur le risque de subir des bombardements correspondant

à l'explosion de 85 mégatonnes pour le plaisir de se rendre maître d'un pays qu'on aurait, d'autre part, dû détruire entièrement.

Je voudrais également souligner que notre force nucléaire actuellement opérationnelle, qui ne constitue bien entendu, aujourd'hui, confrontée à celle des deux superpuissances, qu'une force de frappe, constituera dès lors qu'elle sera coordonnée à la puissante force américaine et à la force britannique — si cette dernière existe encore — un élément de « multilatéralisation de la dissuasion » qui, en multipliant les inconnues pour un agresseur éventuel, augmentera la force de dissuasion de l'alliance dans des conditions telles qu'elle rendra à l'Europe occidentale le caractère de « sanctuaire » qui était le sien lors de la stratégie de représailles massives. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. et sur quelques bancs du groupe des républicains indépendants.)

Car il faut savoir, quand on nous parle de la stratégie américaine, que l'objectif numéro un du concept de Mac Namara deuxième manière n'est pas d'arrêter toute guerre mais seulement, une fois déclenchée, de l'arrêter au premier barreau de l'échelle. C'est un souci louable et légitime quand on a du recul, mais quand on est aux premières loges comme en Europe...

M. le président de la commission des affaires étrangères. C'est le fond du problème.

M. Pierre Billotte. ...peut-être est-on plus inquiet car une telle conception entrouvre la porte non seulement à la guerre classique mais même à la guerre dite atomique tactique. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. et sur quelques bancs du groupe des républicains indépendants.)

La pensée militaire française est différente et je la crois mieux adaptée à la défense de l'Europe. En équilibre de la terreur, elle entend maintenir la paix en rendant la guerre impensable.

Eh bien! en l'état actuel des forces qui composent l'équilibre du monde, en l'état actuel des doctrines militaires des grandes puissances, la signification de la force nucléaire française et de sa stratégie, c'est « Non à la guerre ».

C'est pourquoi, monsieur le Premier ministre, je n'aurai jamais le courage de vous refuser mon vote. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. et sur quelques bancs du groupe des républicains indépendants.)

M. le président. La parole est à M. Abelin. (Applaudissements sur les bancs du centre démocratique.)

M. Pierre Abelin. Ce débat, s'il était seulement d'orientation et si le Gouvernement ne nous demandait pas de procéder immédiatement au vote des articles, aurait une réelle utilité et les orateurs qui m'ont précédé à cette tribune l'ont bien montré.

Sur le plan de la défense, il est clair que le vote immédiat du projet de loi ne s'impose pas.

Les crédits du budget de 1965 portent, à concurrence de 35 p. 100, sur des opérations nouvelles. Le Gouvernement a donc la possibilité de faire sa politique et de la poursuivre. Par ailleurs, les experts militaires les plus autorisés — les diplomates aussi — estiment que la grande guerre nucléaire, entre les deux principales puissances du monde, ne peut plus avoir lieu, et le général Billotte, que je compte parmi ces grands experts — je ne serai pas d'accord avec lui sur d'autres points — n'a pas démenti cette affirmation. On peut même croire que les âmes fortes de ce pays commencent à s'ennuyer.

Si donc, en dépit de ces faits, le Gouvernement nous demande de procéder au vote du projet de loi de programme, alors que, il y a quelques semaines, on envisageait ce débat et ce vote pour le deuxième trimestre de 1965, c'est qu'il se fonde essentiellement sur des considérations de politique étrangère. C'est ici que nous nous montrons inquiets et attentifs.

Nous avons l'impression, encore une fois, d'être au croisement de deux chemins, l'un conduisant à la formation définitive de l'Europe, à la naissance d'un patriotisme européen véritable, au renforcement de l'alliance atlantique, l'autre menant à des impasses qu'il est inutile d'énumérer.

C'est à cette démonstration que je consacrerai la plus grande partie de mon exposé. Je traiterai sommairement de la partie militaire, économique et financière — d'autres en ont parlé — et j'insisterai plus spécialement sur les aspects de politique étrangère de ce projet de loi d'équipement militaire, en reprenant, pour ce faire, les termes d'un récent et important discours prononcé à Strasbourg par M. le Président de la République.

Tout a été dit sur la partie militaire, économique et financière. Cependant, l'exposé des motifs du projet de loi contient des indications qui nous paraissent intéressantes.

On nous dit que l'organisation militaire comprendra un ensemble cohérent, équilibré, de force nucléaire stratégique, de force de manœuvre et de défense opérationnelle du territoire. Mais, comme l'a souligné M. Mitterrand, on ne parle pas de la sauvegarde des cités ni, de façon plus générale, de la protection des populations civiles.

En fait, toute l'action gouvernementale tend — on le sait — à la formation d'une force nucléaire stratégique destinée surtout à marquer notre indépendance à l'égard de nos alliés.

Mais ce qui est nouveau dans l'exposé des motifs — je ne crois pas qu'une telle notion ait apparue aussi nettement dans un autre texte — c'est que l'action de nos forces serait, en principe, conjuguée avec celle de nos alliés.

Cette affirmation est claire. « En principe », cela signifie non seulement que l'intégration est rejetée — cela nous le savions — mais que la coordination elle-même est contestée.

L'accent est tellement mis sur l'arme nucléaire stratégique qu'on peut lire dans l'exposé des motifs : « Dans des conflits non essentiels ou survenant sur des théâtres mineurs ou secondaires d'opérations, il se peut que la bombe ou les fusées atomiques ne soient pas employées ».

Les termes figurant dans le document officiel ont été sans aucun doute très soigneusement pesés. Après le « en principe » vient le « il se peut ». De quoi vous couper le souffle ! comme le dirait un journal satirique dont je ne suis pas l'un des collaborateurs. (Sourires.)

Ainsi, la thèse officielle nous paraît être que, faute de détenir une panoplie complète d'armement conventionnel ou atomique tactique, la France n'attache qu'une importance très limitée à ces moyens considérés comme secondaires. C'est aussi la thèse du rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale. Peut-être n'apparaît-elle pas explicitement à la lecture de son rapport. Mais nous suivons depuis assez longtemps le cours de sa pensée pour savoir qu'à ses yeux, comme aux yeux de certains hommes politiques de sa tendance, l'arme atomique stratégique constitue de toute évidence l'élément fondamental.

Détenir deux divisions — ou davantage — dotées d'engins quelque peu démodés ne changerait pas tellement le fond du problème. Comme l'a souligné M. Billotte, la thèse de l'escalade, retenue par les Américains, étant rejetée par nous, non seulement les bombes et les fusées constitueraient l'arme de dissuasion, mais elles seraient en fait notre unique moyen d'action en cas de conflit, même limité au secteur européen. (Applaudissements sur les bancs du centre démocratique, du rassemblement démocratique et du groupe socialiste.)

Se fondant sur cette constatation, le Gouvernement fait un pari de plus en plus osé et, par là même, il fait courir à la nation des risques de plus en plus étendus puisqu'il prévoit, afin de couvrir tout hiatus entre la première génération — le Mirage IV et les bombes A — et la deuxième génération — les sous-marins atomiques — ces engins nouveaux sur lesquels M. Messmer a fourni, avant les rapporteurs, d'intéressantes précisions. Je veux parler de ces engins sol-sol qui seront enfoncés dans le cadre étroit de l'hexagone — nouvelle modalité de l'aménagement du territoire dont M. Massé n'a pas parlé (Rires et applaudissements sur les bancs du centre démocratique, du rassemblement démocratique et du groupe socialiste) — et que la Russie soviétique pourrait avoir un jour la tentation de neutraliser, en nous anéantissant par la même occasion. Nous avons su écarter les rampes de lancement : pas pour longtemps !

Intellectuellement, la thèse de la force de frappe nationale agissant isolément de nos alliés est poussée jusqu'à ses extrêmes limites. Mais on se garde bien de souligner que cette dissuasion française ne vaut que pour le temps de paix — en temps de guerre, c'est la force américaine qui compterait — et qu'elle est fille de la détente.

Notre diplomatie souffrait, semble-t-il, depuis quelques années d'un complexe de frustration. Un petit arsenal de bombes la libère de ce sentiment pénible. Pour devenir efficace, elle paraît croire encore plus à la force de frappe française qu'à la modernisation de nos laboratoires ou qu'à l'avoir, pourtant non négligeable, de deux milliards de dollars que détient la France.

Le dollar me fournissant une transition, je passerai très rapidement sur les aspects financiers et économiques du système. Ils ont déjà été traités et on a dit à cette tribune que les évaluations étaient manifestement très optimistes. Les expériences récentes des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et même

de la France le démontrent. M. Montalat l'a souligné, les dépassements de crédits nécessités par l'entreprise de Pierrelatte — et ils ne sont pas surprenants — et la projection de ces dépassements sur tous les composants nucléaires, qu'il s'agisse de Marcoule, de Lacq, de Pierrelatte, du tritium ou du centre d'expérimentation du Pacifique, se traduisent par des dépenses qu'il est très difficile maintenant de calculer.

Quand on sait qu'aucune estimation officielle, à ma connaissance, n'a été établie pour les engins sol-sol, et que, conformément au précédent américain, chaque arme française aurait tendance à imposer son propre programme — si les engins sol-sol sont récents, il a été question aussi d'engins air-sol — c'est avec une considération attristée qu'on peut contempler par avance le Premier ministre et le ministre des finances des années 1968, 1969 et 1970, lesquels, selon des prévisions raisonnables, ne seront pas M. Pompidou ni M. Giscard d'Estaing ! (Applaudissements sur les bancs du centre démocratique, du rassemblement démocratique et du groupe socialiste.)

La déclaration de notre Premier ministre, lors du débat sur les grandes options du V^e plan, selon laquelle, en cas de dépassement des crédits militaires, interviendraient des retranchements sur d'autres crédits, ne peut pas recevoir une application pratique. En effet, dans ce cas, il n'y aurait pas d'autre solution que d'amputer la portion déjà congrue des crédits du titre V concernant les divisions dépourvues d'engins tactiques, les avions tactiques légers, les hélicoptères lourds, si peu nombreux, la production franco-allemande du Transall, déjà dotée de moyens insuffisants, sans parler des postes qui ne sont évoqués que très incidemment, tel l'équipement électronique de commandement et de défense. Quant au titre III, s'il se limite à l'entretien d'effectifs réduits, sans aucune amélioration de la condition de la troupe, il sous-estime de beaucoup — et M. le ministre des armées le sait fort bien — les dépenses d'entretien et de fonctionnement de la force nucléaire stratégique.

Qu'on ne se y trompe pas. Nous ne contestons pas la grande bonne volonté, non plus que l'esprit d'organisation du ministre des armées, la valeur des techniciens d'armement, le sérieux de leur travail ; ces hommes ont droit à notre considération. Mais, si nous avons confiance dans la valeur de ces techniciens, nous craignons, comme M. Montalat, comme M. Mitterrand, que dans un secteur où devrait jouer à plein la coopération internationale on ne concentre une part si considérable de nos moyens intellectuels et financiers que des distorsions se produiraient dans tous les autres secteurs qui ne travaillent pas exclusivement pour le ministère des armées.

J'en arrive au point le plus important sans doute de mon exposé, l'aspect de politique étrangère.

Je ne suis pas d'accord avec le général Billotte. Vous avez, mon cher collègue, dressé une liste des hommes qui sont au gouvernement dans les pays étrangers et vous leur avez donné — n'est-ce pas surprenant de votre part ? — une leçon d'europanisme.

Vous qui vous intéressez de si près aux questions militaires, mais qui n'avez pas voté pour la C. E. D., non plus que pour un certain nombre d'autres projets, vous considérez que ces hommes-là ne sont pas européens, qu'ils n'ont en tout cas pas manifesté une volonté suffisante de construire l'Europe, et que nous sommes seuls, avec notre bonne volonté et notre désir ardent de faire l'Europe.

Il fut une époque, encore récente, où une très valable coopération européenne, voire atlantique, était possible. La Grande-Bretagne avait, péniblement mais résolument, demandé son admission dans la Communauté économique européenne, et il est évident que, du point de vue de la géographie, donc de la défense, ce pays, certes insulaire, appartient à l'Europe.

Notre principal sujet d'incompréhension avec les Britanniques a tenu sans doute au fait que, plus avancés que nous dans la voie de la fabrication de l'armement nucléaire stratégique, donc des difficultés financières, nos voisins avaient déjà à leur passif de ruineuses expériences lorsqu'ont eu lieu les entretiens de Rambouillet.

Chacun sait maintenant qu'à Nassau M. Mac Millan, tout en acceptant le principe de la force multilatérale, et plus encore de la force multinationale, a réussi à sauvegarder l'essentiel des prétentions de la Grande-Bretagne : le droit d'utiliser à sa guise ses sous-marins armés de fusées Polaris au cas où le gouvernement de Londres estimerait que ses intérêts nationaux supprimés seraient en jeu.

De semblables concessions auraient été faites à la France par le président Kennedy. Ainsi, ce projet, si critiqué à l'époque, en France, offrait, quels que fussent ses sérieux inconvénients, un certain nombre d'avantages : intégration des forces, non-dissémination et indépendance atomique, ces trois éléments paraissant se concilier.

Nous aurions eu, peut-être, de ce fait la possibilité de constituer une Europe forte, égale aux Etats-Unis et capable d'atteindre rapidement le stade de la confédération.

On connaît la suite. On se souvient — je ne remonte pas à un passé bien lointain — des ruptures, des malentendus, des injonctions, des attermolements et des procédures dilatoires. Comme l'avait annoncé avec beaucoup de sang-froid M. Jacques Baumel, les malentendus s'aggravent et s'aggraveront, de mois en mois, entre les principaux alliés de la coalition atlantique.

Bientôt, dit-on, la force multilatérale, elle aussi, appartenant au passé, et chacun s'en réjouit, à l'exception de la République fédérale allemande.

Nous sommes de cet avis, je le dirai tout à l'heure. Mais attention ! Si aucune solution de remplacement n'était avancée par l'Europe, ce n'est pas seulement le sort de l'O. T. A. N. qui serait compromis, ce serait l'unité de l'Europe elle-même. Dans quelques mois, un accord serait conclu entre les Américains et les Britanniques, consacrant, pour la Grande-Bretagne, un certain rôle d'allié privilégié. La République fédérale allemande serait alors elle-même conduite à participer à un système d'armement international, quel que soit le nom de baptême que l'on donnerait à cette organisation. L'Europe, déjà profondément divisée depuis la rupture si soudaine des négociations de Bruxelles, serait divisée de façon irrémédiable. Même au sein des Six, les dissensions seraient telles qu'il serait très difficile, pour ne pas dire impossible, de passer de la deuxième à la troisième étape du Marché commun, celle de la supranationalité. L'annonce en a été faite par M. Peyrefitte dans un communiqué qui a fait grande impression.

D'autre part, les négociations actuelles au sujet du prix commun des céréales montrent bien qu'à l'initiative du Gouvernement français et avec l'accord du Gouvernement allemand, on renoncera à l'avenir à une décision fixée par un vote majoritaire, pour décider en toutes circonstances à l'unanimité. Que de nouveaux déboires en perspective pour les successeurs de M. Pisani ! L'O. T. A. N. et la Communauté économique européenne sont ainsi, dans le même temps, très gravement menacées.

C'est dans ce contexte que le général de Gaulle a prononcé à Strasbourg, il y a quelques jours, un discours d'une grande importance. Faisant référence aux participants du traité de Rome, le chef de l'Etat a déclaré : « Et c'est aussi pourquoi nous, Français, tenons pour indispensable qu'au plus tôt les participants réalisent entre eux une organisation, certes alliée au nouveau monde, mais qui soit proprement la leur, avec ses objectifs, ses moyens et ses obligations ». Et, disait encore le Président de la République, « pour assurer éventuellement la sauvegarde initiale de l'ancien continent et, par conséquent, pour justifier l'alliance atlantique, il n'y a pas d'autre voie que l'organisation d'une Europe qui soit elle-même, notamment pour se défendre ».

Où en sommes-nous ? Ces déclarations signifient-elles la construction d'une Europe musclée, celle pour laquelle a tant combattu Robert Schuman, celle pour laquelle des ministres, et notamment le président Pompidou, ont quitté le gouvernement ? Ou bien ne devons-nous attacher à ces propos qu'une valeur formelle et continuer à nous enliser dans des procédures marquées parfois de succès apparents, mais entachées d'un très grand nombre de déceptions et de reculs ?

Nous ne demandons, pour notre part, qu'à croire dans les destins de l'Europe et de l'alliance atlantique. C'est pourquoi M. Maurice Faure, dont les objectifs sont les mêmes que les nôtres, a demandé un renvoi en commission, afin que des négociations internationales soient engagées alors qu'il en est encore temps. Et c'est pourquoi aussi, dans l'hypothèse où la motion de renvoi de notre éminent collègue serait écartée, nous avons déposé un amendement dont vous connaissez la teneur, puisqu'il a été remis à tous les membres de cette Assemblée.

Je souligne qu'en évoquant la nécessité d'une organisation communautaire de défense dotée d'un pouvoir politique, nous nous rapprochons du texte remis à l'Agence France-Presse par les services de l'Élysée avant que ne soit prononcé le discours de Strasbourg, et que le Président de la République n'a pas entièrement reproduit. Il y était dit : « Nous tenons pour indispensable que les participants réalisent et pratiquent entre eux, dans le domaine politique, qui est d'abord celui de la défense, une organisation liée certes au Nouveau Monde... » (Le reste sans changement.)

A la vérité, chacun sent profondément, quel que soit son tempérament politique, qu'un meilleur aménagement du Pacte atlantique est lié à l'existence, non pas d'une troisième force, mais d'une force européenne dotée d'une certaine autonomie au sein de l'alliance atlantique. Il est à penser que cette force européenne jouirait d'une sympathie beaucoup plus marquée et

d'un concours plus important de la part des Etats-Unis d'Amérique.

C'est bien parce qu'il n'y a de coopération confiante qu'entre égaux que nous sommes opposés, de même que de nombreux Britanniques, à la force multilatérale et que nous entendons préserver les conditions d'une défense propre de l'Europe, non pas seulement « liée en principe » aux Etats-Unis — cela, c'est le texte de l'exposé des motifs — mais étroitement liée en fait à notre allié d'outre-Atlantique. Cela implique que nous ne tentions pas d'imposer à notre voisin allemand des formes de coopération que nous refusons pour nous-mêmes. Cela implique que l'organisation européenne de défense dont il est question dans le discours de Strasbourg ne soit pas une force nationale camouflée sous le vocable européen. Cela suppose que nous tentions de nous mettre d'accord avec la Grande-Bretagne, les positions politiques du Gouvernement de Londres n'étant pas, en dépit des apparences, encore définitivement arrêtées. Cela rend nécessaire des contacts nets et confiants avec les Etats-Unis.

Oh ! je sais qu'on peut toujours dire que les autres ne sont pas disposés à des accords. J'ai eu des contacts, moi aussi, il y a peu de temps, avec des personnalités de Londres et en présence d'un représentant autorisé du parti majoritaire de cette Assemblée.

J'ai entendu ce dernier dire aux Anglais, qu'ils soient travailleurs ou conservateurs : « Nous regrettons beaucoup, nous éprouvons parfois pour vous des sympathies personnelles mais, pour un temps très long, nous ne pouvons rien faire de commun tant dans le domaine de l'organisation économique que dans celui de la défense ».

Alors, si l'on témoigne de cet état d'esprit, qui est une sorte de repliement sur soi-même, et si l'on considère qu'il est toujours trop tard pour tenter une négociation, oui, bien sûr, il n'y a qu'à voter les lois programme concernant la force de frappe et qu'à attendre des jours meilleurs dans une sorte de défection morose. (*Applaudissements sur les bancs du centre démocrate, du rassemblement démocratique et du groupe socialiste.*)

Si nous ne prenons pas une initiative valable, notre grand rêve d'une « Europe indépendante, puissante et influente au sein du monde de la liberté » — je reprends encore ici les termes du discours de Strasbourg — prendra sans doute fin de façon définitive.

Une dernière question : elle est un peu délicate et je m'en excuse par avance. Que signifie l'expression : Europe européenne ?

Les larges perspectives dessinées dans le discours de Strasbourg, concernant « le rapprochement de l'Europe tout entière — c'est encore une citation — y compris l'Europe de l'Est », sont séduisantes. Mais pourrions-nous admettre que ce rapprochement s'effectue à la faveur non pas de la neutralisation de l'Allemagne — nous n'en sommes plus aux années 1950 — mais du départ des troupes américaines stationnées en Europe ? L'Europe sans les Américains ! Vous ne le pensez pas, j'imagine. Mais est-ce que la logique du système de « l'Europe européenne », c'est-à-dire jalousement indépendante des Etats-Unis, n'y conduirait pas un jour ?

Je vais vous faire une confidence. Le remplacement des divisions américaines stationnées en Europe par quelques engins sol-sol supplémentaires installés en Bretagne, dans le Puy-de-Dôme ou en Savoie ne serait nullement rassurant pour nous tant qu'un solide traité de paix n'aura pas été conclu.

Vous le voyez, nos propos sont sérieux ; l'enjeu est trop important, notre angoisse est maintenant trop pressante pour que nous marquions un tel débat de propos partisans.

J'adjure l'exécutif, au nom de mes collègues du centre démocrate, de reprendre à son compte cette belle formule d'un jointain prédécesseur de M. Pompidou : « Il faut que ce qui est nécessaire devienne possible ». Sa réponse déterminera notre vote. (*Applaudissements sur les bancs du centre démocrate, du rassemblement démocratique et du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. et du groupe des républicains indépendants.*)

M. Georges Pompidou, Premier ministre. Mesdames, messieurs, mon intention n'est pas, à ce moment du débat, de répondre à proprement parler à tous les orateurs. Il va de soi que nous serons amenés à le faire, M. le ministre des armées et moi-même, au cours de la soirée. Mais compte tenu de la tournure plus politique qu'a prise aujourd'hui le débat, je crois devoir vous apporter quelques indications qui, je l'espère,

seront écoutées avec autant d'intérêt que j'en ai manifesté pour les orateurs qui ont parlé jusqu'ici.

Mesdames, messieurs, plus qu'aucun pays au monde la France veut la paix. La France n'a aucune revendication dans le monde. La France ne menace personne. La France n'a nulle part la moindre visée expansionniste. La France est prête au désarmement si ceux qui sont surarmés veulent bien donner l'exemple. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. et du groupe des républicains indépendants.*)

Mais dans la situation actuelle, la France ne peut pas ne pas penser à organiser sa défense. Or, aujourd'hui, qui dit défense, dit force nucléaire.

Je voudrais que l'on se rendit compte tout d'abord que la bombe atomique a tout changé. Elle n'est pas seulement, comme on l'a dit déjà plusieurs fois à cette tribune, et bien souvent ailleurs, l'arme la plus moderne et la plus puissante; elle n'est pas, à l'échelle de 1964, ce que furent jadis le char ou l'avion, la mitrailleuse ou l'artillerie lourde. Elle est l'arme dont la possession donne la certitude de la victoire immédiate et sans appel sur celui qui ne l'a pas.

On ne peut donc se résigner à ne pas l'avoir, sauf à se résigner soit au protectorat pur et simple, soit à s'en remettre, dans une neutralité optimiste, à la sagesse de toutes les nations et de tous leurs dirigeants.

Cette dernière hypothèse, on aimerait y croire, mais c'est un pari si dangereux que, dès lors qu'on a les moyens de l'arme atomique, on en a l'obligation. Ce pari, l'expérience prouve qu'aucune grande puissance ne l'a fait ni ne semble disposée à le faire. Ce n'est pas un hasard si les Cinq Grands de San Francisco, membres de droit du Conseil de Sécurité, se trouvent être aujourd'hui, à des degrés et à des stades divers, les cinq puissances nucléaires. Ce n'est pas un hasard non plus s'il n'est bruit que du désir des autres de se rapprocher, par un moyen ou par un autre, de l'arme atomique.

Les destructions de l'arme atomique sont telles qu'on ne peut envisager la guerre que comme une catastrophe totale.

A ce propos, je voudrais me permettre une parenthèse. Au cours de certaines des interventions que nous avons pu entendre, on a, à tour de rôle, ironisé sur la faiblesse de notre armement atomique qualifié de « bombette » tandis qu'inversement ont défilé des descriptions apocalyptiques de ce que serait la France en cas de guerre atomique. J'aurais pu croire qu'il y avait là une certaine contradiction, si je n'avais senti la cohésion profonde de la pensée qui réside finalement dans une espèce de délectation morose — comme disait M. Abelin — à l'égard de l'abaissement de la France et du défaitisme des Français. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. et du groupe des républicains indépendants. — Murmures sur les bancs du centre démocratique.*)

Ces ironies au sujet de la bombe française, par un singulier manque d'opportunité, ou un singulier manque de chance, on a été amené à les renouveler avec éclat, il y a peu de temps encore, à la veille même du jour où allait éclater dans un désert d'Asie la première bombe chinoise. Le lendemain, les mêmes journaux qui s'en étaient fait l'écho complaisant, étaient sur huit colonnes l'annonce de cette bombe atomique chinoise comme une nouvelle de première importance. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. et du groupe des républicains indépendants.*)

Quant aux destructions, épouvantables à coup sûr, que l'arme atomique produirait si la guerre se déclençait sur notre sol comme ailleurs, est-ce au fait que la France aurait une défense nucléaire qu'elles seraient dues? Dois-je vous rappeler — M. Abelin y faisait encore allusion tout à l'heure — que c'est le gouvernement du général de Gaulle qui, précisément, a refusé l'établissement sur le sol de la France de rampes de lancement, dès lors que ces armes atomiques n'étaient qu'une cible et n'étaient pas une arme pour la France, puisqu'elles n'étaient pas — si peu que ce soit — à la disposition du Gouvernement français? (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Est-ce que, par hasard, si les armes atomiques étaient américaines, elles attireraient moins la foudre sur notre pays? (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Mais fermons la parenthèse. Je disais que la guerre atomique est indiscutablement une catastrophe totale. Dès lors, l'objet de notre politique et, j'aime à le croire, l'objet de la politique de tous les responsables des grands pays, n'est pas de « préparer la victoire » mais de « préserver la paix ». (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Suivant le mot d'un écrivain militaire, « le rôle de l'arme nucléaire n'est pas de faire la guerre, mais de l'empêcher ». C'est ce qui s'appelle la dissuasion, qui signifie « détenir, ou essayer de détenir, par rapport à un adversaire éventuel une capacité de destruction telle que celui-ci se rende compte qu'il

ne pourra remporter la victoire qu'au prix de sacrifices insupportables ».

Pour cela, il est souhaitable certes, mais il n'est pas indispensable d'être l'égal de l'adversaire. Il suffit que les coups que nous serions en mesure de lui porter soient suffisamment sérieux pour écarter la tentation. La dissuasion repose essentiellement sur cet élément psychologique.

Mais, pour qu'elle soit valable, il faut évidemment que l'adversaire soit sûr qu'il ne pourra, s'il se livre à l'agression, éviter l'intervention des armes atomiques sur son propre territoire. Sinon, il pourrait espérer vaincre soit dans une guerre conventionnelle, soit dans une guerre atomique se déroulant hors de ses propres frontières, sans grand dommage pour lui, surtout s'il a la masse, la distance ou l'étendue.

C'est ce qui explique, d'ailleurs, certaines de nos attitudes et de nos critiques à l'égard de l'O. T. A. N., c'est-à-dire à l'égard de la protection américaine. Tant que les Etats-Unis avaient pratiquement le monopole de l'arme nucléaire, nous avions la certitude de la victoire, bien sûr, mais aussi de la dissuasion. L'alliance américaine donne aujourd'hui encore — j'en suis convaincu — la certitude de la victoire finale; elle ne donne plus celle de ne pas être attaqués. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Pourquoi? Parce que les Etats-Unis sont désormais à portée des armes nucléaires de l'adversaire éventuel. Dès lors, celui-ci pourrait espérer limiter le théâtre des opérations à l'Europe occidentale, s'en rendre maître par des moyens conventionnels ou même atomiques tactiques et voir ensuite les Etats-Unis reculer devant la décision d'autodestruction que comporterait l'attaque avec tous leurs moyens nucléaires du territoire même de l'adversaire principal.

Le risque est réel — le passé le prouve — puisqu'à une époque où la guerre était infiniment moins terrible, Guillaume II a pu croire que la Grande-Bretagne n'interviendrait pas, Hitler a pu croire que la Grande-Bretagne et a fortiori les Etats-Unis arrêteraient la guerre ou ne l'engageraient pas et se résigneraient à la défaite française. Le risque est moins dans la décision des Etats-Unis que dans l'erreur d'appréciation que pourrait faire l'adversaire. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. et du groupe des républicains indépendants.*)

Et si vous y réfléchissiez bien, n'est-ce pas une erreur d'appréciation de ce genre qu'avait commencé à commettre, récemment encore, la Russie soviétique dans l'affaire de Cuba?

Il faut donc que la France, pour être garantie contre tout risque de guerre, dispose d'armes nucléaires telles que l'agresseur sache avec certitude qu'il ne peut espérer attaquer et vaincre sans subir à coup sûr des destructions telles qu'il ne pourrait les supporter, ou du moins qu'elles enlèvent tout attrait à l'hypothèse de la victoire. D'où notre programme qui nous donne une capacité de destruction suffisante parce qu'équivalant à ce que notre pays peut représenter comme enjeu.

En prenant cette attitude, nous contribuons du même coup à garantir largement l'Europe. Il va de soi que si la Grande-Bretagne avait choisi de se lier étroitement à l'Europe occidentale, l'addition de sa puissance nucléaire et de la nôtre aurait accru considérablement la valeur de la dissuasion. Mais elle n'a pas fait ce choix. Nous souhaitons profondément qu'elle modifie un jour sa politique.

En attendant, les seuls systèmes qui ont été suggérés consistent plus ou moins à intégrer les forces appartenant à des nations européennes avec une partie des forces américaines en créant un pouvoir de décision qui, au mieux, serait conjoint. C'est le système du double veto. Un tel système n'apporte aucune garantie d'aucune espèce à l'Europe.

D'abord, l'Europe n'est plus sûre de sa défense au sens où je l'entendais tout à l'heure, l'adversaire pouvant à un moment ou à l'autre douter de la décision d'intervention totale des Etats-Unis au profit d'un Etat européen.

Par ailleurs, l'Europe ne trouverait dans un tel système aucune capacité réelle, soit de s'opposer au déclenchement de la guerre atomique, soit, au contraire, d'être maîtresse de la déclencher pour sa propre défense.

En effet, imaginons qu'une agression se produise quelque part dans le monde. Envisageons le cas où les Etats-Unis et l'Europe ne sont pas d'accord sur les mesures d'intervention à prendre, hypothèse qu'on ne peut exclure et qui, d'ailleurs, donne seule une valeur à la détention du droit de veto.

Dans ce cas, ou bien les U. S. A. veulent user de l'arme nucléaire et l'Europe ne le veut pas; mais les Etats-Unis seront libres d'agir avec 95 p. 100 de leur puissance et le veto européen sera donc sans conséquence; ou bien, lors d'une

agression les concernant directement, les pays européens veulent recourir à l'arme atomique et les États-Unis ne le veulent pas ou pas complètement : le veto américain suffit à paralyser les forces nucléaires européennes. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. et du groupe des républicains indépendants.*)

Or, il y a un risque, et un risque sérieux, que la stratégie dite « de l'escalade » aboutisse à ne pas utiliser les armes atomiques ou à ne les utiliser que sur un théâtre limité. Si l'agression avait lieu en direction de l'Europe occidentale, cela pourrait vouloir dire que la France, l'Allemagne et certains pays de l'Est seraient détruits, mais que les États-Unis et l'U. R. S. S. garderaient, dans cette première phase, leur territoire intact. Dès lors, les dirigeants de l'U. R. S. S. pourraient se trouver dans la situation psychologique que j'évoquais, c'est-à-dire l'illusion que les États-Unis reculeraient devant l'auto-destruction et accepteraient l'anéantissement de l'Europe comme un fait accompli auquel il faut se résigner.

On voit donc que dans la situation actuelle la seule dissuasion certaine que puisse exercer l'Europe vient de ses propres forces nucléaires. C'est dire qu'aujourd'hui l'Europe tout entière est intéressée directement par la force nucléaire française, bien que celle-ci soit, bien entendu, très insuffisante pour obtenir la victoire finale et que, par conséquent, l'alliance atlantique est et reste une nécessité. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

On a soutenu qu'il vaudrait mieux que cette force nucléaire ne restât pas uniquement française mais s'intégrât dans une force européenne. Théoriquement, cela permettrait à cette force d'être plus puissante et donc à la dissuasion d'être plus efficace. Mais il convient d'observer d'abord que du seul fait que la France est en Europe, sa force joue pleinement et automatiquement au bénéfice de l'Europe, dont la défense est inséparable physiquement et géographiquement de la sienne propre, ce qui n'est pas le cas pour des forces, même alliées, extérieures au continent européen.

La création d'une force nucléaire européenne pose aussi un certain nombre de questions qui n'ont pas de solution — ne nous illusionnons pas — dans les circonstances actuelles.

D'abord, celle de la participation allemande. L'armement nucléaire de l'Allemagne constituerait aux yeux de la Russie soviétique un acte grave dont on ne peut pas mesurer les conséquences. La Russie soviétique n'a pas encore oublié — le général Billotte le rappelait tout à l'heure — ce que fut la dernière guerre...

M. Paul Cermolacce. Les Français non plus !

M. le Premier ministre. ...et les armées hitlériennes aux portes de Leningrad, de Moscou et de Sébastopol.

La Pologne, la Tchécoslovaquie, la Roumanie ne l'ont pas oublié non plus pour ce qui les concerne.

Il y a là une nécessité de prudence que la République fédérale a elle-même reconnue.

Au surplus, une défense européenne intégrée ne peut se concevoir s'il n'existe pas auparavant une Europe politique ayant sa politique et par conséquent sa défense. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. et du groupe des républicains indépendants.*)

C'est là, croyez-le bien, un idéal que non seulement nous envisageons, mais que nous souhaitons. Mais qui ne voit les difficultés qui restent à surmonter ?

Je ne pense pas que qui que ce soit s'imagine que l'on puisse, pour la défense, confier la décision suprême de déclencher l'arme atomique au président d'un organisme du type Haute autorité de la C. E. C. A. ou Commission du Marché commun. Chaque fois que les décisions ou propositions de la Haute autorité ou de la Commission de Bruxelles heurtaient des intérêts importants dans l'un des États, il a fallu des délibérations des gouvernements pour faire aboutir ces recommandations ou appliquer ces décisions.

Qui pourrait imaginer que les six pays s'en remettent à un fonctionnaire international, si éminent fût-il, d'appuyer sur le bouton dont dépendrait la vie de dizaines de millions d'hommes. (*Exclamations et protestations sur les bancs du centre démocratique et du rassemblement démocratique.*)

Ne protestez pas, mesdames, messieurs !

Il est donc nécessaire de créer, entre États, un minimum d'organisation politique européenne. (*Applaudissements sur les bancs du centre démocratique, du rassemblement démocratique et du groupe socialiste.*)

Et la France, pour sa part, est prête à y contribuer ! (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T., du groupe des*

républicains indépendants. — Rires et applaudissements sur les bancs du centre démocratique, du rassemblement démocratique et du groupe socialiste.)

Mais cette première étape ne suffirait même pas à créer les conditions nécessaires à la défense atomique intégrée. Celle-ci suppose, en effet, une décision qui risque de devoir être immédiate. En cas de crise, il sera question de minutes, non d'heures et il n'y aura que peu de place pour les consultations ; il peut même ne pas y en avoir du tout. Il faut donc un responsable qui doive consulter, s'il en a le temps, mais qui puisse décider s'il le faut. Il faut donc une organisation politique achevée et nous n'en sommes pas là.

C'est ce qui se passe, d'ailleurs, dans le cas de l'O. T. A. N. Mais ce qui ne peut nous satisfaire, c'est que le responsable unique et nécessaire de la défense européenne soit extérieur à l'Europe.

Nos efforts tendent et tendront à préparer cette unité européenne dont le Marché commun sera sans doute un puissant agent, s'il connaît ce succès qui semble attrister quelques-uns. En attendant, nous ne pouvons que chercher à faire prendre conscience à l'Europe de la nécessité pour elle d'amorcer résolument la marche vers l'unité politique et nous doter, nous, d'une force qui, du seul fait qu'elle est française, est déjà européenne. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. et du groupe des républicains indépendants.*)

Telle est notre politique de défense.

Nationale, elle n'en est pas moins européenne et il ne dépend pas de nous qu'elle le devienne davantage. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Nationale ou européenne, elle ne se détourne nullement de l'alliance atlantique, que nous savons nécessaire pour la victoire finale et combien utile pour la dissuasion. En nous armant, non pour préparer la guerre, mais pour la rendre impossible, parce que tragique pour l'agresseur si puissant soit-il, nous remplissons vis-à-vis du pays un devoir essentiel, le plus important qui soit puisqu'il conditionne la survie même de la France et de son peuple, mais nous le remplissons aussi vis-à-vis de l'Europe. (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Mesdames, messieurs, le vote qui conclura ce débat est sans doute le plus important et le plus grave de ceux que votre Assemblée aura eu à émettre. Par-delà les réserves que tel ou tel peut faire sur certains aspects de notre programme militaire, par-delà l'opinion qu'on peut avoir sur le poids optimum d'un char ou sur l'importance réciproque des avions et des hélicoptères, la question qui se pose est d'une simplicité aveuglante : veut-on ou non persévérer dans la voie qui fut ouverte par le général de Gaulle — parfaitement, monsieur Abelin — dans la politique qu'il maintient en dépit de quelles puissantes oppositions ?

Veut-on donner à la France la force nucléaire capable de lui assurer la paix ? Le veut-on en attendant que l'Europe soit une réalité ? Le veut-on afin d'assurer à la France l'indépendance à laquelle elle a droit depuis plus de mille ans ?

« Il est un droit supérieur à tous les autres. C'est le droit pour une collectivité nationale de vivre dans son indépendance et dans sa fierté. » Cette phrase n'est pas d'un nationaliste attardé, d'un belléiste professionnel : elle est d'Aristide Briand. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. et du groupe des républicains indépendants.*)

Mesdames, messieurs, au moment où vous vous préparez à émettre un vote capital, nul ne doit ruser avec sa conscience. Il n'y a pas à se demander, aujourd'hui, je le dis franchement, si l'on fait partie de la majorité ou de l'opposition. Il n'y a pas place pour l'abstention. Chacun d'entre vous, seul avec lui-même, doit peser ce qui est en jeu et répondre par oui ou par non. Le Gouvernement, quant à lui, a fait son choix. (*Vifs applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. et du groupe des républicains indépendants.*)

M. le président. La parole est à M. Vial-Massat. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

M. Théo Vial-Massat. Mesdames, messieurs, ce débat n'est pas seulement militaire, tout le monde en convient ; il est surtout politique.

La semaine dernière M. le Premier ministre n'a pu « promettre aux Français que le V^e plan leur permettra de mieux élever des familles plus nombreuses en travaillant moins et en abaissant l'âge de la retraite ». Il ne l'a pas fait car les orientations militaires, confirmées dans la loi de programme d'armement, et pour laquelle 80 milliards de francs sont prévus jusqu'en 1970, le lui interdisaient.

Mais au-delà des options sociales et économiques, c'est le problème de notre survie ou de notre mort qui est soulevé ; c'est celui d'une possible guerre, et quelle guerre ! Une guerre

atomique qui ferait disparaître de la surface de la terre des peuples entiers.

Au cours de mon exposé, je m'efforcerais, au nom du groupe communiste, de démontrer que le choix, pour écarter une telle menace, un tel cataclysme n'est pas à faire entre les différentes formes de force de frappe mais plutôt entre la course aux armements classiques ou nucléaires et une politique ouvrant la voie à un désarmement total.

Force de frappe multilatérale, force européenne, force nationale ou autre, toutes, bien qu'empruntant des embranchements différents, aboutissent à une même voie, celle de la course aux armements, c'est-à-dire à la servitude et à la mort.

Au contraire, une politique de désarmement permettrait à la France de jouer un rôle de premier plan dans la recherche du progrès et de l'établissement d'une paix durable.

M. Félix Kir. Très bien !

M. Théo Vial-Massat. C'est là, pensons-nous, la voie de la raison et du courage.

Contrairement à ce qu'affirme l'exposé des motifs du projet de loi, la politique de défense du Gouvernement aggrave le climat de tension internationale. Je voudrais montrer combien il est inutile et néfaste de ne pas se dégager de l'engrenage nucléaire à des fins militaires.

C'est inutile, d'abord parce que personne ne nous menace. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.)

Certes, pour les besoins de votre cause, vous avez fabriqué un adversaire, vous l'avez baptisé « potentiel » et l'avez désigné comme étant l'Union soviétique. Pourtant, on dit chez nous que mieux vaut voir une fois que d'entendre cent fois. Nous vous avons entendu des centaines de fois prétendre que l'Union soviétique nous menace, mais nous attendons encore que vous puissiez dénoncer une seule attitude, avancer un seul fait prouvant une menace soviétique. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.)

Jamais, depuis son existence, l'Union soviétique ne s'est trouvée en conflit avec notre pays. Il est inutile, je pense, de démontrer qu'elle n'est pour rien dans le déclenchement de la guerre 1914-1918 — l'Union soviétique n'existait pas — et qu'elle n'est pas responsable de celle de 1939-1945 au cours de laquelle elle a subi les plus lourdes pertes dans le combat contre la barbarie fasciste.

M. le Premier ministre. C'est vrai !

M. Maurice Delory. Et la Pologne, la Finlande ?

M. Théo Vial-Massat. A ce propos, je voudrais dire que si, lors du vingtième anniversaire de la libération de Strasbourg, on n'a pas manqué de mettre en avant, une fois encore, la thèse de la France seule ainsi que les mérites du général de Gaulle, on a passé sous silence ceux d'autres qui avaient participé à la bataille. L'ingratitude serait la marque des forts, dit-on. Si c'était vrai, le général de Gaulle serait un homme fort.

Churchill, lui, n'a pas caché ses sentiments. Après avoir montré comment le haut commandement soviétique, malgré des conditions météorologiques extrêmement défavorables, prit sur lui de déclencher une grande offensive qui cassa les reins à l'armée allemande pour sauver Strasbourg et l'Alsace, il écrit dans ses mémoires : « Ce fut un geste magnifique de la part des Russes et de leurs chefs de précipiter ainsi leur grande offensive, probablement au prix d'un lourd sacrifice de vies humaines ».

La France a signé avec l'Union soviétique, en décembre 1944, une « belle et bonne alliance ». Les dirigeants et le peuple soviétiques veulent la paix. Tous ceux qui se sont rendus récemment en U.R.S.S. peuvent en témoigner. Aussi, pour éclairer certains de nos collègues, ne résisterai-je pas au plaisir de citer quelques phrases d'un des membres éminents de notre Assemblée. Après avoir affirmé que la prétendue agressivité de l'Union soviétique était un mythe, il poursuivait : « Les gouvernements français successifs peuvent varier, les intérêts français, eux, ne changent pas et se trouvent parfaitement d'accord avec les intérêts soviétiques ». Et il concluait : « Je pense que le rapprochement serait facile entre les thèses françaises et soviétiques si le Gouvernement français avait la liberté de se prononcer comme il l'entend ».

Ces vérités ont été exprimées par celui qui, aujourd'hui, a la charge et l'honneur de présider notre Assemblée, M. Schmittlein. C'était en 1957. Depuis, M. Schmittlein est retourné en Union soviétique et son avis sur la volonté de paix de l'Union soviétique, si l'on s'en réfère à de toutes récentes déclarations, n'a pas varié du tout.

Chacun comprend que si l'Union soviétique était vraiment l'adversaire que vous prétendez, elle n'attendrait pas 1972 pour nous attaquer...

M. Fernand Grenier. Très bien !

M. Théo Vial-Massat. ...c'est-à-dire l'époque où, selon vos prévisions, l'armée française, sans avoir une force nucléaire dissuasive, pourrait prétendre causer quelques dégâts à quelques villes soviétiques, les seuls objectifs selon M. Messmer.

C'est le simple bon sens qui permet d'affirmer que si l'Union soviétique ne nous a jamais attaqués, elle ne nous attaquera jamais. Répondant au message du président Mikoyan, le général de Gaulle n'a-t-il pas déclaré « que nos deux nations sont liées en profondeur par une amitié durable et par un réciproque et cordial intérêt » ? L'Union soviétique ne peut pas être notre adversaire, ni potentiel, ni éventuel.

M. Hervé Laudrin. Alors, les Chinois ?

M. Théo Vial-Massat. Alors, inutile, parce que personne ne nous menace, la force nucléaire stratégique l'est aussi parce qu'inefficace.

La première génération devrait être formée de Mirage IV ; soixante-deux exemplaires ont été commandés et ils seront porteurs d'une bombe A de cinquante kilotonnes, alors que les Soviétiques ont dépassé depuis longtemps le stade des 100 mégatonnes.

Il est plus que probable que très peu de ces avions que l'on a appelés « suicide » toucheraient leur but étant donné les moyens de détection des deux grandes puissances nucléaires.

Quant à la deuxième génération prévue, sa puissance n'excèdera pas 2 p. 100 de celle de l'adversaire « potentiel » qui déjà, en 1961, avait mis au point un engin sol-air destiné à détruire des fusées du genre de celles que nous nous proposons d'avoir seulement en 1970. Et de quel poids pèseraient les trois sous-marins prévus pour 1972 puisque, déjà depuis 1962, existe un adversaire à leur taille qui a surpris les Américains, le sous-marin de chasse soviétique à propulsion nucléaire, et que se développent les parades anti-sous-marines ?

Alors, à quoi cela sert-il de poursuivre une course aux armements nucléaires qui est mise en échec avant d'être sur pied ? Alors, pourquoi priver les Français d'écoles, de logements, d'hôpitaux, de stades, de piscines et de meilleurs salaires ? (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste.)

Pourquoi prévoir quatre-vingts milliards de francs d'armement d'ici à 1970 ?

Inutile, la force de frappe sera également néfaste, d'abord parce que dangereuse. Parlant des Etats-Unis d'Amérique et de l'Union soviétique, le chef de l'Etat déclarait le 29 juillet 1963 : « C'est un fait qu'ils ont, tous les deux, de quoi anéantir l'univers ».

Et pourtant, M. Messmer n'a pas craint, lors du dernier débat sur le budget militaire, de déclarer au nom du Gouvernement français qu'il n'envisageait pas d'autre solution, même en cas de conflit classique, que l'utilisation de l'arme atomique.

M. Pierre Messmer, ministre des armées. J'ai dit : « en cas d'agression classique contre le territoire national ». Il faut me citer exactement.

M. Théo Vial-Massat. En cas d'agression classique. Mais c'est tout simplement aberrant et même démentiel, car rien ne nous garantit, monsieur le ministre, et surtout pas le traité franco-allemand, que les anciens nazis — qui, vous le savez, sont encore nombreux aux leviers de commande en Allemagne de l'Ouest et nombreux à être animés de l'esprit de revanche — ne tentent de mettre le feu aux poudres, après avoir pris des mesures pour entraîner la France dans leur guerre de revanche et de conquête territoriale.

Doit-on en déduire — M. Messmer nous répondra certainement sur ce point — que le Gouvernement français prendrait la responsabilité de déclencher une guerre atomique pour les appétits des revanchards allemands...

M. le ministre des armées. Je n'ai jamais dit cela.

M. Théo Vial-Massat. Non ; vous répondrez à cette question — ... avec les moyens du bord, bien entendu ?

M. Pierre-Charles Krieg. Jamais la France ne déclenchera une guerre, voyons !

M. Théo Vial-Massat. J'ai entendu le mois dernier, dans cette enceinte, M. Clostermann s'écrier : « La liberté ou la mort ! »

M. Pierre-Charles Krieg. Il avait bien raison !

M. Théo Vial-Massat. Il avait bien raison ?

M. Pierre-Charles Krieg. Parfaitement.

M. Théo Vial-Massat. Je croyais entendre le général Anderson, ce général américain, demandant la permission d'atomiser l'Union soviétique, tout en étant persuadé que lui et les U. S. A. le seraient également. Mais il se rassurait en disant : « Quand je paraîtrai devant le Christ, je pense pouvoir lui expliquer que j'ai sauvé la civilisation. » (*Exclamations sur les bancs du groupe communiste.*)

Encore faut-il préciser que le général Anderson pouvait, lui, prétendre disposer de moyens terribles et autrement efficaces. Mais, en ce qui concerne notre pays, l'un des rapporteurs U. N. R. n'a pas caché que les bombes partirait de la France d'outre-tombe.

Vous prenez donc là un risque doublement criminel, parce qu'il est calculé et parce que vous n'ignorez pas qu'en assumant la responsabilité de tenter d'expédier quelques bombes sur l'Union soviétique, celle-ci, qui possède des fusées pouvant voler autour du globe dans n'importe quelle direction et atteindre n'importe quelle cible — le vol récent de trois cosmonautes soviétiques prouve la précision des calculs de ses savants — ne pourrait dans ces conditions rester sans riposter et que ses moyens sont bien supérieurs aux nôtres.

Vous êtes prêts à tout faire sauter car notre pays, dont la superficie est relativement petite et la densité démographique très élevée, est plus vulnérable que tout autre pays. Cela équivaut à un suicide absolu, à une catastrophe totale. Et si une telle responsabilité était prise, ce serait le fait du Gouvernement français, monsieur le Premier ministre.

Une bombe de cinquante mégatonnes explosant au-dessus de Paris ferait huit millions de morts sur-le-champ et quatre millions de morts à terme, victimes de brûlures et de radiations. La destruction serait totale et toute vie cesserait dans un rayon de quarante kilomètres, sur une superficie de 5.000 kilomètres carrés. De graves destructions s'étendraient dans un rayon de quatre-vingts kilomètres jusqu'à Chartres. Enfin, la contamination radioactive toucherait avec une seule bombe la moitié du territoire français.

Quel rôle pourraient donc jouer le char AMX 30 ainsi que les forces dites opérationnelles du territoire ? En admettant même qu'un certain nombre de ces unités subsistent, quel serait le moral de ces hommes alors que les plus douloureuses incertitudes pèseraient sur le sort de leurs familles et de leurs proches ?

La force nationale stratégique est dangereuse. Elle aboutit à une seule issue, la mort pour la France, et non au choix entre la liberté et la mort. Elle est également dangereuse même si la France n'est pas amenée à se servir de ses bombes. Le seul fait de poursuivre les expériences nucléaires, avec les risques de contamination qu'elles comportent...

M. Florimond Girard. Et les autres ?

M. Théo Vial-Massat. ... met en danger, comme l'a si bien montré à cette tribune M. John Teariki, la santé et l'existence de populations entières et le prestige de notre pays.

J'ai entendu : « et les autres ? ». Je vous demande de lire le numéro du mois de novembre du *Courrier de l'U. N. E. S. C. O.* et vous saurez combien de vies humaines, en particulier d'enfants, ont été sauvées par l'accord de Moscou sur l'arrêt des expériences nucléaires. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur divers bancs.*)

La force nationale stratégique est dangereuse aussi parce qu'elle accroît les risques de guerre nucléaire en Europe et qu'elle ouvre les voies à la dissémination des armes nucléaires dans de nombreux Etats. Elle a renforcé, en particulier, la position des généraux de la République fédérale d'Allemagne...

M. Alban Fagot. Monsieur Massat, me permettez-vous une mise au point ?

M. Théo Vial-Massat. ... qui ont déjà obtenu des Etats-Unis un nombre important d'armes nucléaires tactiques...

M. Alban Fagot. Vous n'avez pas toujours dit cela !

M. Théo Vial-Massat. ... et qui, dans le cadre de la force multilatérale, revendiquent le droit d'appuyer sur la gâchette atomique.

M. Alban Fagot. Vous avez peur de la vérité.

M. Théo Vial-Massat. Dangereuse, la politique militaire du pouvoir est également néfaste parce que ruineuse pour la France.

M. Alban Fagot. Ce n'était pas votre position en 1948.

M. Théo Vial-Massat. Dans un numéro récent de la *Revue de la défense nationale*, un haut fonctionnaire, M. Tricot, exprimait les plus grandes craintes.

M. Alban Fagot. La vérité vous fait peur ! (*Protestations sur les bancs du groupe communiste.*)

M. Théo Vial-Massat. Je vous signale, mon cher collègue, qu'il va être dix-neuf heures et que je ne peux absolument pas vous permettre de m'interrompre.

M. Alban Fagot. Il vous reste vingt minutes !

M. Théo Vial-Massat. Je disais que M. Tricot exprimait les plus grandes craintes quant au risque sérieux d'être entraînés vers des niveaux financiers incompatibles avec l'équilibre du budget général.

A la fin de cette année, douze milliards de francs auront été engagés pour la force de frappe, ce qui dépasse de très loin les prévisions. Je donnerai un seul exemple : le coût d'un Mirage IV était estimé à l'origine à 20 millions de francs ; il est passé à 40 millions en 1963 et il sera de 55 millions, équipé du moteur à réaction Pratt TF 306 américain, comme sont américains d'ailleurs les ravitailleurs et sous dépendance américaine le réseau radar, ce qui dément qu'on veuille se débarrasser, en cette matière, d'un protectorat étranger, comme le déclarait qui vous savez.

Le projet de loi de programme qui nous est soumis indique qu'au cours des années 1965 à 1970 les crédits de paiement applicables aux dépenses d'investissement seront de l'ordre de 80 milliards de francs. Selon le Gouvernement, en principe 40 p. 100 de ces crédits devraient revenir à l'arme nucléaire stratégique qui aurait la priorité sur tout. En réalité, personne ne saurait dire ce que coûteront exactement les engins, les sous-marins atomiques et les têtes thermonucléaires. Le Gouvernement ne peut faire que des prévisions dont certaines, depuis 1960, se sont révélées à l'expérience notablement inférieures aux dépenses réelles.

Quelles sont les prévisions les plus sérieuses, celles de la loi de programme qui envisage 5.362 millions de francs pour les engins vecteurs ou celles de M. Clustermann, selon lequel le prix des fusées ne saurait être prévu à dix milliards près ?

M. le ministre des armées nous a dit hier que les prévisions de la loi de programme étaient prudentes et rigoureuses. Nous lui rappellerons ces paroles en temps opportun car, si l'on en croit M. Tricot — encore lui — « la complexité des matériels les plus modernes rend à la fois plus forte et plus dangereuse la tendance d'esprit qui pousse sans cesse à perfectionner un modèle, à remettre en cause ce qui a été décidé dans l'espoir de faire mieux, ce qui en fin de compte tend à alourdir la charge dans des proportions qui peuvent être considérables. On peut même dire, sans excès de pessimisme, qu'à peine des chiffres sont-ils énoncés qu'ils sont remis en cause ».

En outre, le chiffre annuel de 2.200 millions de francs de ventes d'armement à l'étranger, escompté par M. Messmer, est très sujet à caution. On peut donc estimer, sans crainte d'être démenti par les faits — je sais bien que M. le ministre des armées protestera — que plus de 40 milliards de francs, c'est-à-dire 50 p. 100, iront à la force de frappe d'ici à 1970. M. Sanguinetti a lui-même convenu que 50 p. 100 des crédits d'équipement seront consacrés en 1965 à la force nationale stratégique, et je ne parle ni des crédits de fonctionnement afférents à la force de frappe, ni des crédits du commissariat de l'énergie atomique qui, en plus des transferts, sont consacrés à des fins militaires.

M. le Premier ministre a lui-même déclaré que la force de frappe représente une charge considérable, presque écrasante.

Qui a raison ? M. le ministre des armées qui nous a dit hier que l'ensemble des budgets militaires, au cours des six prochaines années, atteindrait 150 milliards de francs, ou M. Sanguinetti qui, dans son rapport, se réjouit, lui, de l'équilibre entre les dépenses d'équipement — c'est-à-dire 80 milliards de francs — et celles de fonctionnement qui marquent la loi de programme ?

Si on se réfère aux déclarations de M. Sanguinetti, on peut donc estimer que les dépenses, au titre du budget des armées, seront de 160 milliards de francs du 1^{er} janvier 1965 au 31 décembre 1970, soit une moyenne de 27 milliards de francs par an.

Certes, l'augmentation sera graduelle. Aussi faut-il en conclure que les budgets militaires, compte non tenu des crédits répartis dans les autres ministères, seront supérieurs à 30 milliards de francs dès 1969.

Je rappelle que M. Messmer protestait avec indignation, le mois dernier, lorsque nous affirmions que les dépenses militaires représentaient 26 p. 100 du budget général.

Messieurs, il faudrait accorder vos violons car vous avez deux interprétations, l'une interne et l'autre au sein de l'O. T. A. N. où, évoquant l'effort militaire français, vous vous en tenez à la classification déterminée par cet organisme.

C'est cette dernière interprétation, la plus proche de la vérité, qui a conduit le général Gambiez à écrire dans la *Revue militaire générale* de novembre 1964 : « Malgré cet effort de modernisation, les dépenses françaises attribuées à la défense nationale ne dépassent pas 6,3 p. 100 du revenu national brut et 26 p. 100 des dépenses publiques totales ».

Je prends acte qu'une personnalité au fait des problèmes militaires comme l'est le général Gambiez porte ainsi la démonstration que le Gouvernement triche, par peur de l'opinion publique, et que les chiffres avancés par nous sont exacts.

Depuis six ans, vous détenez un pouvoir absolu. Vous avez déjà inutilement dépensé des milliards à des fins néfastes. Vous nous demandez aujourd'hui des sommes exorbitantes et vous avez bien l'intention de ne pas en rester là.

Vous voulez sacrifier encore davantage à la folie de grandeur l'éducation nationale, le logement, la santé publique, le sort des personnes âgées et celui de la jeunesse. Vous voulez hypothéquer l'avenir et la vraie grandeur de la France.

Et c'est parce que vous sentez que, chaque jour davantage, l'opinion publique s'inquiète et proteste que vous accomplissez de gros efforts pour faire croire que la force nationale stratégique est nécessaire au progrès. Rien n'est plus faux !

Il est vrai que la langue française offre beaucoup de ressources, puisque M. Sanguinetti n'hésite pas à affirmer que, sans la force de frappe « notre pays prendrait un retard inimaginable, de sorte qu'il n'y aurait aucun espoir de construire des maisons, des stades, des universités ou des autoroutes qui sont pourtant nécessaires ».

Heureusement, nous sommes dans le pays de Descartes et nul ne saurait être dupe.

Demandez aux milliers de travailleurs, qui manifestent aujourd'hui, ce qu'ils en pensent et vous serez édifiés !

Comme l'a confirmé une enquête de l'Unesco, on pourrait, avec le prix d'un bombardier atomique et de son équipement, construire et équiper trente facultés des sciences pour mille étudiants chacune ou soixante-treize hôpitaux de cent lits.

M. Hervé Laudrin. Il faut dire cela aux Russes !

M. Théo Vial-Massat. En réalité, la force nationale stratégique est également néfaste parce que, loin de permettre un développement de la science et de la technique françaises, elle y met un frein, d'abord parce qu'elle prive notre économie de sommes considérables, ensuite parce qu'elle aboutit à la servitude économique et scientifique du pays par l'achat de brevets américains et par la mainmise étrangère sur des industries de pointe, comme l'a montré le scandale Bull.

M. Giscard d'Estaing n'a pas caché, au cours de la présentation du budget de 1965, son inquiétude quant à la compétition mondiale.

Il a comparé la France qui, en 1962, a consacré 19,6 p. 100 de son revenu national aux investissements, au Japon qui leur a consacré, pendant la même année, 37 p. 100 de son revenu national.

Or on sait que le Japon, parce qu'il a payé en deuils le prix de l'arme atomique en 1945, ne procède pas à des investissements stériles en direction de l'arme atomique, ce qui explique d'une certaine façon que certains produits japonais, notamment les machines à coudre et les machines à écrire, commencent à envahir le marché français, ce qui provoque dans notre pays de grandes inquiétudes.

Le rang des nations, tant du point de vue matériel que du point de vue intellectuel, est désormais déterminé par l'activité qu'elles développent dans tous les domaines de la connaissance. Il dépend du niveau de vie et de la science des hommes.

Voltaire a dit : « La France accouche de l'avenir ». Méditons cette phrase et songeons à l'enjeu de la bataille.

Notre pays va-t-il se fourvoyer longtemps dans une diplomatique-stratégie qui aggrave les déficiences de l'université et de la recherche fondamentale, qui limite les possibilités d'échanges de la culture et de l'économie, qui détourne des millions d'hommes et d'énormes ressources vers une production stérile ?

L'étude de M. Nicolas Vichney, parue ces jours derniers dans le journal *Le Monde*, a montré clairement que la science, la technique et l'industrie françaises avaient plus à perdre qu'à gagner dans la construction de la force nucléaire stratégique qui sacrifie la recherche fondamentale. Elle a montré, en parti-

culier, que la façon dont le Gouvernement envisage les recherches permet d'affirmer qu'en tout cas le commissariat à l'énergie atomique ne peut prétendre devenir une pépinière de prix Nobel. Elle a montré que l'usine de Pierrelatte, qui coûtera près de huit milliards de francs et qui consommera le dixième de notre énergie, sera trop importante pour des usages militaires et très peu utilisable à des fins civiles.

Des milliers de savants, d'ingénieurs, de techniciens, d'ouvriers sont prêts à travailler afin d'étudier les applications pacifiques de l'énergie nucléaire, d'explorer des directions nouvelles, en particulier la production d'énergie atomique à un prix compétitif.

Outre la réalisation d'un programme astronautique, l'aéronautique pourrait utiliser l'expérience acquise afin d'équiper les lignes françaises et les lignes étrangères d'appareils conçus et construits dans nos usines. Au lieu de Mirage IV, nous parlerions, dans l'intérêt français, de Caravelle et de Concorde. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

La réalisation d'autoroutes, la construction de centaines de milliers de logements, de lycées, d'hôpitaux, l'urbanisation des grandes cités garniraient les carnets de commandes des industries du bâtiment, des travaux publics et de l'automobile.

Alors, pourquoi poursuivre la fabrication de cette force nucléaire qui est aussi inutile que néfaste ?

On pourrait être tenté de répondre qu'il est bien naturel pour un général d'en rester à la vieille devise mensongère : « Si tu veux la paix, prépare la guerre. » Mais il y a des raisons beaucoup plus profondes qui tiennent à la nature même du régime et dans lesquelles les contradictions entre impérialistes jouent un rôle important.

Il s'agit d'une politique de faux prestige qui sacrifie les intérêts des masses laborieuses aux plus grands profits — profits monstrueux — des monopoles.

Les programmes à long terme d'armements sont particulièrement appréciés par les monopoles qui en bénéficient. La loi de programme prévoit des commandes étalées sur six ans ; les profits sont ainsi garantis. Les contrats sont signés par l'Etat dans les conditions les plus avantageuses pour les capitalistes. Le plus souvent, les relations personnelles avec l'Etat se substituent à la concurrence sur les marchés.

Les marchés de la force de frappe sont l'apanage de quelque vingt sociétés françaises parmi les plus puissantes, qui régissent, sous la direction des grandes banques d'affaires, la totalité de l'industrie atomique.

Cela est vrai pour l'avionneur privé Dassault qui se taille la part du lion dans les commandes de l'aviation, au détriment des industries nationalisées, et qui, en tant que député U. N. R. influent, a ses grandes et ses petites entrées auprès du pouvoir.

Cela est vrai également pour les trusts et pour les grandes banques. Aussi n'est-il pas surprenant de retrouver dans les divers comités et dans les industries du commissariat à l'énergie atomique M. Raoul de Vitry, du trust Péchiney, M. Maurice Ponte, de la C. S. F., et de voir que celui qui dirige les programmes généraux du commissariat à l'énergie atomique est apparenté à la famille Rothschild.

Cela est vrai à un point tel que les rapporteurs ont été conduits à évoquer les bénéfices de certaines entreprises privées qui travaillent pour la défense nationale, bénéfiques qui, selon eux, sont justifiés. Ils ont l'air de s'en étonner. Pour nous, il n'y a là rien de surprenant.

On imagine facilement les possibilités de bénéfices des grands monopoles et des banques, de la banque Rothschild dont M. Pompidou fut le directeur général, de la société Râteau dont M. Pompidou est administrateur, quand on sait que le commissariat à l'énergie atomique est placé sous la responsabilité du Premier ministre, en l'occurrence de M. Pompidou. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste. — Exclamations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

On comprend ainsi pourquoi le pouvoir et M. le Premier ministre sacrifient délibérément les conditions de vie des Français et l'avenir de la France à la satisfaction des appétits égoïstes des ogres modernes dont ils sont les représentants.

C'est à ces ogres modernes, et à eux seuls, que profitent les discours du pouvoir, les bavardages à la télévision et à la radio...

M. Hervé Laudrin. Et à la tribune !

M. Théo Vial-Massat. ... sur une prétendue défense de la culture, destinés à justifier des armements qui, eux, détruisent la culture.

M. Hervé Laudrin. Allons sur la planète Mars ! Cela coûtera moins cher !

M. Théo Vial-Massat. C'est là une tragique farce dont les Français font les frais.

Mais, au-delà de la politique militaire du Gouvernement, c'est toute sa politique qui est en cause, en particulier sa politique étrangère.

Actuellement, les problèmes relatifs au péril nucléaire, au désarmement et à la paix mondiale sont graves.

Les Etats-Unis, de concert avec les revanchards de Bonn, n'hésitent pas à envisager fortement la dangereuse dissémination des armes nucléaires afin de poursuivre leurs préparatifs de guerre.

Le projet de création d'une force multilatérale de l'O. T. A. N. porte atteinte à la détente internationale. Il est fondé sur la volonté délibérée de renforcer la capacité agressive de l'O. T. A. N. et de permettre l'accès de l'Allemagne fédérale à un armement atomique qu'elle ne cesse de revendiquer.

M. Edmond Borocco. Et l'Allemagne de l'Est ! Et les hitlériens de Pankow !

M. Théo Vial-Massat. Nous nous réjouissons que, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, socialistes et communistes participent au même combat puisque le parti socialiste, au terme de son conseil national, a affirmé son hostilité à la force multilatérale et à la force de frappe.

Le discours du Président de la République à Strasbourg, s'il marque l'opposition du pouvoir au projet de force multilatérale, n'en constitue pas moins un nouveau plaidoyer en faveur de la force de frappe gaulliste et trace les contours d'une force de frappe européenne qui, elle aussi, permettrait à la Bundeswehr d'accéder à l'armement atomique.

La politique du Gouvernement français a aggravé le danger créé par les revanchards allemands. Elle a si intimement lié la France aux aventures projetées par les revanchards que le ministre Seehohm a eu le front de déclarer que « l'amitié franco-allemande permettra de régler un jour le problème des Sudètes ».

Le groupe communiste affirme son opposition à toute force de frappe (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste*)...

M. Michel Boscher. Même à la force de frappe soviétique ?

M. Théo Vial-Massat. ... qui permettrait aux assassins des résistants français, aujourd'hui généraux de la Bundeswehr, d'appuyer sur la gâchette atomique.

Jamais le pays qui a connu le massacre d'Oradour ne devrait permettre cela et nous ferons tout pour qu'il ne le permette pas. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

Nous affirmons qu'une politique française réaliste, propre à défendre valablement les intérêts du pays et de la paix, devrait comporter l'interdiction de tous les essais nucléaires, de la fabrication des bombes et de la destruction des stocks existants. (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*)

M. Michel Boscher. Ceux de Moscou ?

M. Théo Vial-Massat. Ceux de Moscou comme ceux de Washington.

M. Michel Boscher. Dites-le à Kossyguine !

M. Théo Vial-Massat. Nous nous réjouissons que la lutte en faveur du désarmement nucléaire, du désarmement général, de la coexistence pacifique et de la paix mondiale entraîne chaque jour davantage de Français, des socialistes et des communistes...

Un député du groupe de l'U. N. R.-U. D. T. Il n'y a qu'eux !

M. Théo Vial-Massat. ... des républicains, croyants ou incroyants...

M. Alexandre Sanguinetti, rapporteur pour avis. Le Concile avec nous !

M. Théo Vial-Massat. ... tous désireux d'empêcher l'anéantissement de centaines de millions d'habitants du globe par l'emploi des armes nucléaires.

Nous saluons l'action de toutes les organisations et de tous les mouvements qui vont dans ce sens et nous nous réjouissons du succès obtenu par les rassemblements organisés à Bagnols-sur-Cèze, à Saint-Brieuc et à Gennevilliers, sous l'égide du mouvement de la paix qui rassembla plus de dix mille personnes dimanche dernier.

M. Maurice Delory. Combien y a-t-il de tels mouvements en Russie ?

M. Théo Vial-Massat. C'est pourquoi notre parti, défenseur de l'intérêt national et de la paix (*Rires et interruptions sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*), tout en s'opposant à la politique ruineuse et dangereuse du pouvoir, propose les solutions suivantes.

M. Jean-Louis Gasparini. Nous lirons *L'Humanité* demain !

M. Théo Vial-Massat. Premièrement, une politique active de paix et de désarmement, ce qui impliquerait la participation de la France à toute conférence en vue du désarmement (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste*), la signature par notre Gouvernement des accords de Moscou et le désengagement de notre pays à l'égard des blocs militaires ; deuxièmement, la renonciation à la force de frappe française ainsi qu'à toute autre force de frappe...

M. Hervé Laudrin. En particulier à la force de frappe soviétique !

M. Théo Vial-Massat. ... des initiatives actives en vue d'aboutir à la signature d'un traité qui conduirait à la destruction même des armes atomiques et thermonucléaires, ce qui ouvrirait la voie à un désarmement général contrôlé et simultané ; troisièmement, la nationalisation des industries atomiques et aéronautiques, l'utilisation pacifique de l'énergie atomique et l'amélioration des conditions de vie des Français.

Nous estimons, en effet, que le vrai courage réside non pas dans des dépenses folles pour la recherche de moyens d'extermination, mais dans la recherche de solutions qui permettraient à notre pays, au peuple de France, de connaître le bonheur et la paix. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste.*)

M. Hubert Germain, rapporteur de la commission des finances, de l'économie générale et du plan. Je demande la parole.

M. le président. La parole est à M. le rapporteur.

M. le rapporteur. Etant donné le nombre des orateurs inscrits et afin de conserver au débat tout sa clarté, je souhaite, au nom de la commission, que la séance du soir s'ouvre à vingt et une heures.

M. le président. C'était aussi, je crois, le vœu du Gouvernement.

La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

— 3 —

FAIT PERSONNEL

M. Pierre Pasquini. Je demande la parole pour un fait personnel.

M. le président. La parole est à M. Pasquini.

M. Pierre Pasquini. Je ne veux pas laisser sans réponse l'évocation que M. Mitterrand a faite cet après-midi, et je suis heureux de voir notre collègue reprendre place dans l'hémicycle.

En effet, je ne puis, au nom de mes amis du groupe de l'U. N. R. - U. D. T., tous solidaires, accepter le distinguo subtil — ou, plus exactement, le distinguo que vous avez fait, monsieur Mitterrand — entre ceux que vous avez qualifiés, parmi le groupe gaulliste, de gaullistes de légende et de gaullistes de brocante. (*Interruptions sur les bancs du groupe communiste et du rassemblement démocratique.*)

Je laisse à chacun la possibilité de m'interrompre s'il le juge utile.

Comme aucun d'entre nous, monsieur Mitterrand, n'a le front de vouloir essayer de passer pour un gaulliste de légende, vous me permettez de vous répondre en revendiquant la brocante.

Je voudrais que vous sachiez que, loin d'accepter le distinguo que vous faites, nous nous sentons tous solidaires les uns des autres. Nous nous considérons comme solidaires dans les droits et dans les devoirs.

Un député communiste. Comme M. Dassault.

M. Pierre Pasquini. Vous évoquiez tout à l'heure notre pauvreté de moyens. C'est ce que M. Montalut appelait notre manque de « dimension ». En vous écoutant, nous nous demandions, solidairement, la brocante et la légende, si votre discours, applaudi qu'il était par l'opposition, ne témoignait pas en réalité de l'insuffisance tout court.

Au demeurant, manque de moyens ou manque de dimension, cela nous rappelle une vieille antienne. Un certain jour, trois cents divisions allemandes se sont trouvées éparpillées sur la moitié de l'Europe. Or, il y avait dans un coin d'Angleterre un général tout seul qui demandait à quelques compagnies de venir se joindre à lui. A l'époque, quel manque de dimension que ce général isolé qui appelait à lui la brocante ! (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. et du groupe des républicains indépendants.)

Comme il était long, à ce moment-là, le chemin de Londres à Paris. Et nous avons fait en sorte que ce long chemin passe par Koufra, Mourzouk, Bir-Hakeim et le Garigliano. Et nous sommes parvenus à rétablir la légalité républicaine, celle qui a précisément permis à M. Mitterrand de pouvoir s'exprimer tout à l'heure. (Protestations sur les bancs des groupes socialiste et communiste.)

Je dispose de tout le temps que M. le président voudra bien me donner.

M. le président. Monsieur Pasquini, pour un fait personnel, vous ne disposez que de cinq minutes.

M. André Fanton. Monsieur le président, veuillez à ce qu'il ne soit pas interrompu !

M. le président. Monsieur Fanton, taisez-vous ; vous criez plus fort que certains. Continuez, monsieur Pasquini.

M. Pierre Pasquini. Je me félicite de toutes ces interruptions qui auraient pu, d'ailleurs, se manifester tout à l'heure. Mais les membres des groupes socialiste et communiste se sont absentés lorsque notre collègue le général Billotte a pris la parole, alors que nous, nous étions tous là lorsque M. Montalat est intervenu.

Pour conclure, vous pouvez compter, monsieur Mitterrand, que, de la même façon, le groupe gaulliste, solidaire, fera tout, aujourd'hui comme hier, pour que votre « dimension » ici soit réduite. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. et du groupe des républicains indépendants.)

M. François Mitterrand. Je demande la parole.

M. le président. La parole est à M. Mitterrand.

M. François Mitterrand. Mon observation...

Plusieurs députés de l'U. N. R.-U. D. T. A l'Observatoire !

M. François Mitterrand. Il y a beau temps, messieurs, que vos injures ont cessé de m'intéresser... (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. André Fanton. L'Observatoire n'est pas une injure !

M. le président. Messieurs, je vous en prie, M. Mitterrand a seul la parole.

M. François Mitterrand. ... mais en ce qui vous concerne il semble bien qu'il n'en soit pas de même.

M. Pasquini s'est plaint — et il a d'autant plus le droit de le faire qu'il a eu la correction de me prévenir — d'une expression que j'ai employée.

J'ai dit, en effet, que j'apercevais ici quelques gaullistes de légende, mais que je voyais beaucoup plus de gaullistes « de brocante ». Je crois que c'est vrai et je ne me sens nullement en position de pénitence. (Interruptions sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

J'attendrai, aussi longtemps qu'il le faudra, la possibilité de répondre sans être interrompu. (Applaudissements sur les bancs des groupes socialiste et communiste. — Nouvelles interruptions sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

M. Alban Fagot. Vous allez nous faire vomir !

M. le président. Messieurs, je vous en prie. Je devrais lever la séance à dix-neuf heures en raison de la conférence des présidents. Il importe donc que M. Mitterrand puisse s'exprimer sans que la séance soit prolongée outre mesure.

M. Michel Boscher. La présidence est d'une partialité regrettable !

M. François Mitterrand. Je fais simplement observer à la majorité, que l'opposition n'accepte pas, aussi bien dans les

propos de M. le Premier ministre que dans les thèmes constants de sa propagande, cette sorte de distinction qui tendrait à faire croire que le patriotisme est sa propriété. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique et du groupe socialiste. — Nombreuses interruptions sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

La Résistance française — et spécialement son héritage — n'appartient à personne, pas même au général de Gaulle. (Applaudissements sur les mêmes bancs. — Interruptions sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

Elle appartient au peuple de France et personne n'a le droit de prendre hypothèque sur les services rendus à la nation.

Voilà pourquoi, monsieur Pasquini, lorsque les interruptions multiples auxquelles je commence à m'habituer, mieux que vous, semble-t-il, que je prends avec bonne humeur, auront cessé, lorsque l'intervention d'un membre de l'opposition ne sera plus écaillée d'interruptions plus ou moins fines émanant, comme l'a dit il y a quelques mois M. Bosson, du petit commando d'interrupteurs de votre groupe, je pourrais vous répondre, me plaçant sur le terrain où vous nous avez contraints de nous placer que nous vous refusons l'exploitation du patriotisme.

Il n'y a pas ici, dans la discussion du projet de loi de programme militaire, comme en toute autre occasion, ceux qui défendent la France et ceux qui ne la défendent pas. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du rassemblement démocratique.)

De nombreux députés U. N. R.-U. D. T. Si.

M. Joël Le Theule. Alors vous allez voter le projet de loi de programme !

M. François Mitterrand. Il y a une différence extrême entre le gaullisme de 1964 et le pur patriotisme de 1940.

Vous avez fait de la Résistance intérieure et du gaullisme un magasin d'objets de piété dont vous tirez profit. (Vives protestations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. — Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Jean-Louis Gasparini. Vous n'avez pas le droit de dire cela !

M. François Mitterrand. Voilà pourquoi je n'exprimerai aucun regret sur les paroles prononcées. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique et du groupe socialiste. — Nouvelles interruptions sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

M. Marius Durbet. Monsieur le président, je demande la parole.

M. le président. Je ne puis vous la donner. (Protestations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

M. André Fanton. Alors vous n'aviez pas le droit non plus de la donner à M. Mitterrand. Vous devriez savoir qu'on ne peut répondre à une intervention pour un fait personnel.

M. le président. J'ai donné la parole à M. Pasquini qui l'avait demandée pour un fait personnel. Mais M. Pasquini a mis en cause M. Mitterrand et celui-ci avait parfaitement le droit de répondre. Mais le règlement ne permet pas de laisser s'ouvrir un débat. L'incident est clos.

— 4 —

ORDRE DU JOUR

M. le président. Ce soir, à vingt et une heures, deuxième séance publique :

Fixation de l'ordre du jour ;

Suite de la discussion, après déclaration d'urgence, du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires (n° 1155) (rapport n° 1195 de M. Hubert Germain, au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du plan ; avis n° 1192 de M. Sanguinetti, au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées ; avis n° 1196 de M. Boscher, au nom de la commission des affaires étrangères.)

La séance est levée.

(La séance est levée à dix-neuf heures dix minutes.)

Le Chef du service de la sténographie
de l'Assemblée nationale,
RENÉ MASSON.